

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 2, NO 49

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 5 MAI, 1938

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts

M. P. Billette gagne en appel

"Trustard", "criminel", "fou", "bandit", "vendu" et autres semblables aménités ne sont pas des figures de rhétorique à admettre

"GONTRAN CORBILLARD"

Il n'est pas interdit de soumettre les actes d'une administration publique à une critique juste, convenable et faite de bonne foi, mais quiconque traite un homme public de "vendu, trustard, homme deshonoré, Ponce-Pilate, Barabas, criminel, fou, ami du corrupteur, triste figure, comparable au bandit-assassin Dillinger," et ajoute qu'il "a l'âme en bas du coeur, et le coeur en dessous de la ceinture, plus bas que les entrailles, autrement dit: un sans coeur," et autres aménités, commet un libelle diffamatoire pour lequel il devra payer indemnité et faire réparation. Le coupable de ces excès de langage ne pourra pas se défendre en disant que ce sont là des propos permis comme figures de rhétorique ou comme l'une des caractéristiques particulières du génie français maintenant entrés dans nos moeurs électorales modernes et qui n'ont rien de diffamatoire.

C'est là ce qui ressort d'un jugement unanime que la Cour d'appel a rendu samedi matin, en cassant un jugement de la Cour supérieure, et en condamnant M. Horace Lauzon à payer une indemnité de \$400 à M. Philorum Billette, maire de Valleyfield, tout en réservant à ce dernier tout recours ultérieur pour contrainte par corps et emprisonnement en cas de défaut du paiement de la condamnation par le défendeur.

M. Lauzon, qui combattait l'élection de M. Billette à la mairie de Valleyfield, s'était rendu coupable à son égard de toutes sortes d'excès de langage sous la forme d'un espèce de pamphlet portant nom d'"Épopée Cécillienne ou la Complainte record

de Gontran Corbillard" et contenant une série d'invectives dont en voit plus haut quelques exemples.

Grandement blessé dans son honneur et sa sensibilité, son honnêteté attaquée, M. Billette, qui fut par la suite élu maire de Valleyfield, poursuivit M. Lauzon en dommages. La Cour Supérieure rejeta l'action en maintenant la défense, qui alléguait: que les faits reprochés étaient vrais et que la critique était d'intérêt public; que le demandeur n'avait pas subi de dommages parce qu'il avait été quand même élu; que les paroles reprochées, n'étaient pas libelleuses mais n'étaient que des figures de rhétorique; qu'à tout événement le défendeur reconnaissait que le demandeur était un honnête homme et que son action devait donc être rejetée.

La Cour Supérieure, de fait, rejeta l'action. La Cour d'Appel casse ce jugement et, au contraire, maintient l'action et condamne le défendeur. L'honorable juge Rivard, qui a donné lecture du jugement unanime de la Cour d'Appel, dit dans ses notes, en passant en revue les excès de langage, que, si ce sont là des figures de rhétorique et l'une des caractéristiques particulières du génie français, il appartient "aux tribunaux de réprimer les excès de cette rhétorique, les élucubrations de ce génie particulier et les extravagances de ces moeurs électorales."

Réfutant ensuite les moyens de la défense, les notes disent que même s'il est vrai que M. Billette n'a pas prouvé de dommages matériels, il a quand même droit à une indemnité.

(Suite à la page 11)

LA TCHECOSLOVAQUIE PASSERA-T-ELLE AU NAZISME?



Les perspectives d'un compromis entre le gouvernement de la Tchécoslovaquie et les nazistes de Konrad Henlein dont le prestige est grandissant dans l'ouest du petit pays ne semblent pas des plus souriantes. En effet, le chef naziste Henlein a demandé l'autonomie complète pour les allemands vivant dans ce coin du pays si ce n'est l'annexion à la grande Allemagne du caporal Hitler. Le président Benes et le Premier Ministre Hodza de la Tchécoslovaquie ont affronté simultanément la crise sudète et les revendications des 692,000 Hongrois qui désirent retourner à leur vieille patrie tandis que les Polonais au nombre de 82,000 orientent leur politique vers le même nationalisme. Est-ce le commencement de la fin de ce pays formé après-guerre d'une agglomération de peuples hétérogènes?

Les ouvriers réclameront des changements à l'ord. No 5

La Fédération nationale catholique du textile demandera un barème de salaires uniformes — L'Office revise son ordonnance expirée depuis le premier mai

L'AFFAIRE DE LA DOMINION TEXTILE

Au cours de la séance spéciale de samedi dernier, la Fédération nationale catholique du textile a étudié longuement les amendements à recommander à l'Office des salaires raisonnables, lors de la réunion patronale et ouvrière qui se tiendra bientôt pour reviser l'ordonnance No 5 de l'industrie de la soie artificielle et naturelle. Cette ordonnance avait été mise en vigueur pour une période de trois mois et cette période est expirée depuis le premier mai.

Tout comme les manufacturiers, qui ont protesté énergiquement contre ce décret depuis sa mise en vigueur et qui réclament maintenant des modifications, la Fédération demande des réformes et, en particulier, l'application d'un barème de salaires minima uniformes. On sait que l'ordonnance actuelle limite les salaires, mais ne les rend pas uni-

formes. C'est la principale raison pour laquelle les patrons ont tant protesté. Cette clause créait une concurrence injuste et ruineuse.

Bien que l'Office des salaires raisonnables n'ait pas encore fixé la date de la réunion conjointe, la Fédération s'attend d'être bientôt convoquée pour discuter l'ordonnance et ses amendements avec les manufacturiers. Une élection vient d'être tenue dans les diverses fabriques de soie pour choisir les représentants ouvriers à cette réunion.

La Dominion Textile

En dépit d'une demande formulée au ministère du Travail de la province de Québec, la Fédération n'a pas reçu la copie de la lettre adressée par M. Blair Gordon, gérant général de la Dominion Textile, au

(Suite à la page 8)

Razzia de "slot machines"

La Police Provinciale a effectué hier dans douze restaurants de Valleyfield la saisie de plus de vingt-cinq "slot machines" ou tables de jeux de hasard. Il a fallu deux camions pour le transport de ces tables de jeux. Aucune arrestation cependant ne fut faite par la police.

La guerre des taxis se continue

Les propriétaires de taxis sont venus, hier soir, en délégation, rencontrer les membres du Conseil dans le but d'obtenir un tarif uniforme pour Valleyfield. Le Conseil décidera de la question sous peu.

Vote de sympathie

Sur la proposition de M. l'échevin Larin secondé à l'unanimité, le Conseil de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, à sa séance d'hier, a adopté une résolution de sympathie à la famille de M. l'échevin J. Goyette cruellement éprouvée par la mort de Mlle Yolande Goyette, fille de M. l'échevin et de Mme Joseph Goyette.

On suspend la deuxième lecture du règlement de fermeture

Les protestations des restaurateurs font retarder la deuxième lecture du nouveau règlement de fermeture qui sera étudié de nouveau — Reclamations pour les dommages causés aux clotures

NOUVEAU REGLEMENT DES TAXES

A la suite des protestations de plusieurs restaurateurs, la deuxième lecture du nouveau règlement de fermeture a été suspendue sur la proposition de M. l'échevin P. Desjean qui a demandé de le laisser sur la table pour une étude plus approfondie et les amendements nécessaires avant son adoption. En vertu de ce nouveau règlement les restaurants et les salles de billards devraient fermer leurs portes à deux heures du matin pendant les jours de la semaine et à minuit, le samedi pour n'ouvrir leurs portes le dimanche qu'à onze heures de l'avant-midi.

Bien que ce règlement ait toujours existé pour les restaurants, il est évident qu'il ne fut jamais appliqué dans toute sa rigueur. Voilà pourquoi les restaurateurs demanderaient que l'on raye cette clause du nouveau règlement qui n'est pas

suivie et qui ne sera probablement pas suivie s'il faut en croire certains échevins.

Présidée par Son Honneur le maire P. Billette, la séance du conseil municipal, tenue hier soir, ne donna lieu à aucun débat d'un grand intérêt public.

M. l'échevin Mallette a fait subir la première lecture à son règlement No 379 amendant le règlement No 349 concernant l'imposition des taxes professionnelles, mobilières et d'affaires qui se lit comme suit:

Il a été ordonné et statué que le Conseil de la Cité de Salaberry de Valleyfield ordonne et statue de la manière suivante, à savoir:

ARTICLE PREMIER

Le règlement No 349 de la Cité de Salaberry de Valleyfield, concernant l'imposition des taxes professionnelles, mobilières et d'affaires, (Suite à la page 11)

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

83, rue St-Jean Baptiste

Tél. 64

Jeudi, le 5 mai, 1938

Le 25ième anniversaire de l'Abitibi

Un quart de siècle d'histoire, les pénibles débuts de la région nord-ouest du Québec, le développement agricole et minier de ce coin de notre province et les "noces d'argent" d'Amos, chef-lieu de ce riche territoire: tels sont les événements que l'Abitibi célébrera d'une façon éclatante, dans la seconde semaine d'août prochain.

Depuis plus de deux mois des comités ont étudié un programme à la fois instructif et récréatif pour les milliers de visiteurs qui profiteront de la circonstance pour venir visiter notre région et l'on peut déclarer dès maintenant que le programme en question sera digne du double événement que nous célébrerons.

Comme on le sait, les quarante-neuf cantons de l'Abitibi furent baptisés des noms des principaux

officiers de Montcalm et des régiments qui composaient l'armée de ce valeureux combattant.

Le Comité des fêtes veut que la jeunesse abitibienne et les visiteurs connaissent la signification de ces noms dont s'enrichissent non seulement quelques-unes de nos paroisses et nos cantons, mais aussi les mines d'or de la région.

C'est pourquoi le Comité fera défiler sous les yeux des visiteurs, dans les costumes historiques du temps, des fractions de ces bataillons de la Vieille-France qu'accompagneront des délégations féminines des cantons de l'Abitibi, portant un costume symbolique de la région.

Une grande cérémonie religieuse marquera l'ouverture des fêtes lesquelles seront suivies de réjouissances populaires dont pionniers et colons de l'Abitibi feront les frais.

La S. D. N. fournit d'intéressantes statistiques

La Société des Nations publie chaque année d'intéressantes statistiques sur la population du globe et sa répartition. On trouve notamment dans celles de cette année, des chiffres sur les importances respectives des religions dans le monde. D'après ces statistiques, il y a:

En Europe, 435 millions de chrétiens et 32 millions de non-chrétiens; c'est, dans le premier groupe la religion catholique qui a le plus grand nombre de fidèles, soit 202 millions.

En Amérique du nord, il y a 108 millions de chrétiens, dont 52 mil-

lions de catholiques; et 21 millions de non-chrétiens.

En Amérique du Sud, les proportions sont: 74 millions de chrétiens, dont 73 millions de catholiques et seulement 2 millions de non-chrétiens.

En Afrique: 14 millions sont chrétiens et 125 millions appartiennent à d'autres religions.

Enfin, en Asie, les chiffres respectifs sont: 27 millions de chrétiens pour 970 millions de non-chrétiens.

En ce qui concerne le pourcentage des religions, la première place revient au catholicisme avec 19%.

L'utilisation du radium

Le Canada est devenu, depuis la mise en exploitation par la compagnie Eldorado des gisements de pechblende découverts par les frères LaBine dans le territoire du MacKenzie, l'un des principaux producteurs de radium. Il sera vraisemblablement le plus grand quand les nouveaux laboratoires ontariens de l'Eldorado, à Port Hope, auront commencé de donner leurs neuf grammes de radium par mois. Mais ce métal précieux entre tous ne deviendra-t-il pas moins précieux au fur et à mesure qu'il se fera moins rare? Trouvera-t-on une suffisante utilisation pour la production nouvelle?

Le British Medical Journal dit ce qu'il en pense, en commentant le huitième rapport conjoint du National Radium Trust et de la Radium Commission:

"Le traitement du cancer par des unités massives de radium n'avait été tenté jusqu'à présent qu'à titre d'expérience; il a donné de tels résultats qu'il est permis de l'adopter dans la thérapeutique reconnue. Chaque unité doit alors contenir de 1 à 5 grammes de radium, ou davantage... Cela nécessite une forte aug-

mentation de la quantité du radium qui est actuellement à la disposition de la Commission."

Le journal rapporte que des négociations ont été engagées avec l'Union Minière du Haut-Katanga (société qui exploite des gisements de pechblende au Congo belge) et aussi avec l'Eldorado Gold Mines of Canada, que l'on a décidé d'accepter l'offre qui avait été faite par la société canadienne. La plus grande partie du radium ainsi obtenu, dix grammes, a été tout de suite distribuée par la Commission à un certain nombre de centres où se pratique le traitement du cancer. D'autres centres attendent que la Commission ait pu se procurer une autre provision de radium. Il semble bien que les laboratoires ne peuvent produire le radium assez vite pour répondre à la demande.

Ce qui indique une fois de plus que l'entreprise canadienne de l'Eldorado n'est pas une simple exploitation minière et industrielle; elle représente un service rendu à la science médicale et à l'humanité.

Extrait de "Prior" 18, Rue Vivienne, Paris 9 février, 1938.

(De: Eldorado Gold Mines Ltd.,

Avis du Chef de Police

Le Chef de Police, M. Ovila Claude, avertit tous les enfants de moins de 14 ans de bien vouloir entrer dans leur foyer dorénavant à 9 heures p.m., aussitôt que le couvre-feu se fera entendre. Tous les parents sont invités à faire respecter cet ordre à leurs enfants.

De plus tous les chiens errants dans les rues seront conduits au poste de police et les propriétaires seront traduits devant les tribunaux. Plusieurs plaintes sont parvenues au département à la suite de la destruction de plusieurs jardins par les chiens.

L'électricité et son débit énorme

Sa vente dans la province en 1937 a rapporté \$48,331,024.16

La recette brute de la vente d'énergie électrique dans la province de Québec, pour l'année finissant le 31 décembre 1937, s'est chiffrée à \$48,331,024.16, d'après le sommaire des statistiques annuelles de 1937 publié par la Régie provinciale de l'Electricité que préside Me Joseph Gingras.

Le pourcentage des ventes totales se répartit comme suit: 82 p.c. d'énergie vendue dans le Québec; 18 p.m. d'énergie exportée. La production totale a été de 14, 130,502,485 KWH, et le total des ventes a atteint 13,161,85,735 KWH.

L'énergie permante a été vendue dans la province de Québec à 368,497 abonnés du service domestique (il manque ici environ 5,600 abonnés sur lesquels les renseignements de la régie sont incomplets), au taux moyen de 3.02 sous du kilowatt-heure; à 65,401 abonnés du service commercial au taux de 2.83 sous le kilowatt-heure; à 11,830 abonnés du service municipal de force motrice au taux de 0.595 sous le kilowatt-heure.

Ajoutons que les réseaux municipalisés ne tombant pas sous la juridiction de la Régie, ils sont donc ignorés dans ces tableaux.

L'Harmonie de Valleyfield

L'Harmonie de Bellerive présentait, lundi soir, devant un public nombreux, la pièce Les Mains Rouges jouée par des artistes Montréalais sous la direction de l'impressario bien connu, M. Louis-Philippe Hébert. Cette pièce théâtrale fut très goûtée du public qui a applaudi à maintes reprises les artistes de la scène.

Lors de la dernière assemblée de l'Harmonie, M. Signor Agostini a accepté la suggestion de faire jouer à ses musiciens quelques morceaux populaires au cours des programmes qui seront donnés à l'été.

Discussion amicale

—Tu as une mine bien réjouie!

—Il y a de quoi, mon cher, je viens de m'assurer à la fois contre le vol, l'incendie et la grêle. J'ai obtenu ainsi une réduction de 20 pour cent. C'est une bonne affaire, n'est-ce pas.

—A te parler franchement, je comprends l'incendie et vol. Mais la grêle, ce n'est pas toi qui va pouvoir la faire tomber!

MAL DE TETE?

Voici un prompt soulagement

Des milliers de gens connaissent les prompts soulagements que procurent les TABLETTES ZUTOO... Remède sûr pour cesser un rhume, une grippe en une nuit. Essayez ZUTOO et convainquez-vous vous-même...

GRATIS: Pour obtenir un échantillon gratuit, remplissez et retournez ce coupon, aujourd'hui!



B. H. ROBINSON & CO.
Granby, Qué.

M'envoyer échantillon gratuit

Nom _____

Adresse _____

Zutoo

POUR SOULAGER LA DOULEUR

Un livre qui devrait avoir sa place dans tous les foyers

Le dessus du panier de l'Oncle Gaspard

Voici un livre qui, entre Noël et Pâques, a pénétré dans un millier de foyers. Au Canada français, ne convient-il pas d'appeler cela un succès de librairie?

La critique a fait le meilleur accueil au "Dessus du Panier." Qu'il nous suffise de mentionner ici les articles élogieux qu'ont consacrés à l'Oncle Gaspard M. Ernest Bilodeau dans le "Devoir," M. Damase Potvin ("Sainte-Foy") dans la "Presse," M. Robert Rumilly dans le "Droit," madame Marthe-B. O'Neil dans la "Tribune," "Michelle Leclerc" dans "l'Action Catholique," Hervé Saint-Georges dans la "Patrie," cependant que l'"Evénement" et le "Chronicle-Telegraph" ont salué dans leurs éditoriaux l'apparition de ce premier ouvrage de l'Oncle.

Il ne s'agit là que du témoignage des journaux. Les revues n'ont pas été moins prodigues de leurs louanges. Ce fut d'abord la "Semaine Religieuse de Québec," puis le "Terroir" (article du colonel G.-E. Marquis) et, récemment, l'"Enseignement secondaire," où M. l'abbé Emile Bégin, professeur de rhétorique au Séminaire de Québec, après avoir rappelé le jugement de le maître sur la chronique: "un certain nombre de lignes où, neuf fois sur dix, sont relatés et commentés les événements d'une parfaite insignifiance," reconnaissait que "la dixième fois, que fait exception, est pour

l'Oncle Gaspard." Enfin, le "Canada française" reproduira une bienveillante causerie donnée à la radio, sur le même sujet, par M. Maurice Hébert.

Aussi ne doit-on pas s'étonner que le Séminaire de Québec, celui de Chicoutimi, les collèges de Lévis et de Sainte-Anne, les collèges des Jésuites (Garnier et Sainte-Marie), l'Institut des Clerics de Saint-Viateur, sans oublier Sillery, et Bellevue, aient décidé d'offrir en prix à leurs élèves le "Dessus du Panier."

Pourquoi le "Dessus du Panier," n'aurait-il pas sa place dans toutes nos bibliothèques paroissiales; pourquoi ne le trouverait-on pas à la fin de l'année sur toutes les tables de la distribution des prix, même dans les écoles primaires? Pourquoi ne deviendrait-il pas votre lecture de chevet? Livre bien canadien, rempli de substance et en même temps d'humour. Ajoutons que sa typographie est attrayante, son format imposant (presque un in-octavo de trois cents pages). Si votre libraire ne l'a pas, ne vous contentez donc pas de lui en faire reproche mais écrivez à l'Oncle Gaspard, 47, rue Claire Fontaine, Québec. Sur demande, celui-ci ajoutera son autographe. Le "Dessus du Panier" se vend \$1., \$1.05 franco. Conditions spéciales à MM. les membres du clergé, aux communautés et aux commissions scolaires pour commandes de plusieurs exemplaires.

PETITES ANNONCES

pour vous TOUS!

Tél: 60

Vente, perte, échange, anniversaire, décès, sympathie, demande, information, etc., etc. A votre service!



A LOUER

Logis chauffé de 5 pièces avec chambre de bain et installation moderne. Plancher en bois dur. Situé sur la rue Victoria. S'adresser à M. Jean Solis, 231 rue Victoria, tél. 533-W.

A VENDRE

Restaurant sur la rue Château-guay à Huntingdon. Vendra à prix raisonnable. S'adresser à M. Paul Michaud, Tél. 242, Huntingdon.

A VENDRE

KLEEREX—Pour les maladies de la peau. Guérit l'exéma, Psoriasis, Acne, Salt Rheum, Impetigo, dartres, pustules, démangeaison, échauffement. Donne un confort immédiat lorsque vous travaillez. En vente à 50c, \$1.00, \$2.00 et \$6.50 (médium ou fort). Procurez-vous en chez votre pharmacien.

AVIS

La Société Laurendeau et Cossette, avocats, étant dissoute, tous intéressés comme créanciers ou débiteurs de la dite société sont priés de venir régler avec eux durant le cours de ce mois.

A VENDRE.—Maison d'été à vendre située sur la route No 1, dans le tour de l'île. Terrain de 130x40 pieds. Maison et garage en très bonne condition. S'adresser à 237, Victoria.

A VENDRE

A vendre, un restaurant très bien situé avec salle à manger. Très bas prix. Vendra à cause d'autres occupations. S'adresser à M. Réal Soucy, 66, Ste-Cécile, Valleyfield.

A VENDRE

A vendre à bon marché une balance de restaurant ainsi qu'une machine à écrire ou clavigraph "Remington." S'adresser à 1, rue Daniel, Valleyfield nord.

REDACTION
ADMINISTRATION
83, St-Jean-Baptiste
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois\$1.00
1 an\$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de

VALLEYFIELD

D'INTERET local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE
ANNONCEZ

VOL. 2, NO 49

Jeudi, le 5 mai, 1938

Dans la Province de Québec, il y a un minimum de 35,000 jeunes gens qui ont besoin d'emploi

Au Barreau du Richelieu

Me Alexandre Legault, syndic et Me Albert Leblanc, conseiller

Le Barreau de Richelieu a tenu, lundi, son assemblée générale annuelle sous la présidence de Me Adélard Fontaine, M.P., de St-Hyacinthe, bâtonnier sortant.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant: Bâtonnier, Me Aimé Chaussé de Sorel; Syndic, Me Alexandre Legault, de Valleyfield; Trésorier, Me André Régner de St-Jean; Secrétaire, Me Guy Morin, de St-Hyacinthe; Conseillers, Mes Maurice Demers de St-Jean, P. Pothier de St-Hyacinthe et Albert Leblanc de Valleyfield.

Le Barreau de Richelieu comprend les districts judiciaires d'Iberville, Valleyfield, St-Hyacinthe et Richelieu avec siège à St-Jean.

Causerie au poste CKAC

M. l'abbé Henri Cloutier de l'Evêché de Valleyfield, aumonier diocésain des Ligues du Sacré-Coeur, donnera la causerie à la radio, dimanche, le 8 mai, à 2h. 45, au poste CKAC pendant le quart d'heure réservé au Congrès Eucharistique National.

M. l'abbé H. Cloutier parlera particulièrement pour les diocésains de Valleyfield. Prière d'être aux écoutes.

A L'EVECHE

L'Evêché fera parvenir sous peu à l'organisation centrale du Congrès les montants qu'elle a reçus à date pour cette fin. Les personnes ou les organisations du diocèse qui auraient l'intention de faire une offrande spéciale sont invitées à l'adresser à l'Evêché.

Les cartes de Congressiste donnant droit à un siège sur les Plaines d'Abraham pour les principales séances du Congrès sont en vente au prix d'un dollar. On peut s'en procurer à l'évêché.

Tous les catholiques devraient se faire un devoir de porter fièrement l'insigne du Congrès, en vente à 25c l'unité.

ON FETE MM. GOSSELIN ET WALTHER

Les membres du Club Salaberry ont enterré, samedi dernier, toutes les joies du célibat en fêtant joyeusement MM. Sauveur Gosselin et Eckart Walther à l'occasion de leur mariage qui aura lieu au cours de la semaine prochaine. Des cadeaux-souvenirs leur furent offerts en cette circonstance.

Telle est la déclaration de M. André Montpetit au troisième diner-causerie annuel de la Chambre de Commerce de Beauharnois, dimanche soir, sous la présidence de M. Oscar Dorais — Résultats des enquêtes tenues par la Commission Purvis d'Ottawa dont M. Montpetit était l'un des membres représentant la jeunesse

L'ORIENTATION DE LA JEUNESSE

"Il y a un minimum de 120,000 jeunes gens dans le Canada, entre 18 et 25 ans, qui ont besoin d'emploi. De ce total approximatif, la Province de Québec a le triste honneur de revendiquer près du tiers, soit au moins 35,000."

Telle est la déclaration de M. André Montpetit, l'un des membres de la Commission d'enquête Purvis sur le marché du travail du Canada, au cours de sa conférence donnée dimanche dernier, à l'hôtel Russell, devant les membres de la Chambre de Commerce de Beauharnois, lors du diner-causerie annuel présidé par M. Oscar Dorais, président de la Chambre et échevin de la ville de Beauharnois.

A la table d'honneur, on remarquait le conférencier, M. André Montpetit, le président de la Chambre de Commerce, M. Oscar Dorais, M. le chanoine Bissonnette, curé de Beauharnois, le R. F. Coderre, directeur du Collège de Beauharnois, Me Maxime Raymond, C.R., député fédéral, M. Hormisdas Roy, maire de Beauharnois, M. Ben Viau, vice-président de la Chambre de Commerce de Valleyfield, Dr Armand Clairmont, de Valleyfield, ex-secrétaire de la Chambre de Commerce de Beauharnois, M. Euclide Théorêt, secrétaire-trésorier de Kilgour, docteur Patenaude, M. Arthur Leduc, vice-président de la Chambre de Commerce, MM. Pinsonneault et Aimé Laurion, de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield. Le conférencier, M. André Montpetit, fut présenté par M. Oscar Dorais et remercié par le R. F. Coder-

re, directeur du Collège de Beauharnois, qui appuya sur la valeur foncière de l'éducation qui détermine et oriente toutes les autres valeurs. Il émit le vœu que la Province de Québec ait son budget d'éducation afin de réaliser les ambitions des éducateurs qui sont aux prises avec des difficultés financières.

Le troisième diner-causerie de la Chambre de Commerce de Beauharnois a remporté un fier succès. La salle de réception de l'hôtel Russell était remplie des nombreux membres de la Chambre de Commerce et des invités d'honneur.

Nous donnons un résumé substantiel de la causerie de M. André Montpetit:

"Depuis probablement de temps immémorial, on parle des jeunes; c'est une règle de la nature, une roue qui tourne. De nos jours, l'histoire se répète. Depuis quatre ou cinq ans, différents groupements de jeunes ont éveillé, par leurs paroles ou leurs écrits, ont éveillé la curiosité, puis l'intérêt de notre population.

"Si vous analysez même superficiellement toutes ces revendications des jeunes, vous trouvez leur fondement dans quelques principes essentiels: le développement du sens national, le maintien de la pensée française chez nous, le redressement économique des nôtres, la reprise de nos positions sociales.

"Les jeunes, pleins de courage et d'ambition, cherchent aujourd'hui à se constituer une existence où leur

(Suite à la page 4)

La part de Dieu pour la Cathédrale

La grande semaine du quinze mai, la semaine de la part de Dieu pour la Cathédrale, nous arrive dans dix jours.

Le comité chargé de percevoir dans nos maisons l'offrande généreuse d'un chacun, a pensé offrir comme encouragement le tirage de trois magnifiques cadeaux. Le premier de ces cadeaux consistera en une horloge grand-père d'une valeur de cent dollars; le second en un service de vaisselle de vingt-cinq dollars et le troisième en un couvre-lit de la même valeur.

Le mode de tirage sera expliqué la semaine prochaine dans nos journaux locaux.

Avec l'assentiment de qui de droit, les autorités religieuses ont pensé qu'il serait bon d'intéresser les enfants de nos écoles à cette oeuvre religieuse par excellence, en demandant aux institutrices de recevoir les offrandes, si minimales soient-elles, des enfants. Il est entendu cependant que cette offrande des enfants devra être prélevée sur leurs propres sous et non par une demande spéciale à leurs parents.

Le comité demande d'une manière toute spéciale de faire un bon accueil à ses officiers qui, aidés des Zouaves, se présenteront à domicile pour recevoir les offrandes des fidèles.

N'oublions pas qu'il s'agit de la maison de Dieu et que le Père de famille ne peut être insensible à la générosité de ses enfants.

J.-A. LARIN, président

L'Unité sanitaire de Châteauguay-Huntingdon

Elle obtient une mention honorable dans un concours qui a réuni quarante-et-une unités sanitaires du Canada

La Canadian Public Health Association nous fait part du résultat du premier "Rural Health Conservation Contest", tenu au pays.

Quarante-et-une Unités sanitaires du Canada se sont inscrites à ce Concours et nous sommes heureux de constater que la Province de Québec a obtenu six des sept primes d'honneur attribuées, dont le premier prix: une plaquette d'argent et de bronze.

Ce rôle d'honneur se lit comme suit:

L'Unité sanitaire des comtés de St-Jean-Iberville-Laprairie-Napierville, établie en 1926, gagne ce prix; le docteur J.-H. Maynard et son personnel méritent les plus sincères félicitations pour ce beau succès;

Les Unités sanitaires suivantes ont obtenu une mention honorable (a-

ward of merit): Les Unités du comté de St-Maurice, du comté de Terrebonne, des comtés de Kamouraska-L'Islet, du comté de Nicolet et des comtés de Châteauguay-Huntingdon.

Ce beau résultat a lieu de réjouir tout le personnel du Ministère de la Santé, ainsi que la population des comtés qui sont à l'honneur. L'honorable Ministre de la Santé est très heureux de voir la Province de Québec se classer bonne première dans ce Concours et il félicite sincèrement du succès obtenu les Médecins Hygiénistes et leurs collaborateurs qui sont aujourd'hui en vedette.

L'intérêt éveillé par ce Concours ne peut que susciter de nouvelles énergies pour promouvoir la cause de la santé publique dans notre Province.

A la paroisse du Sacré-Coeur:

Le dixième anniversaire de la fondation du Cercle Hébert

A l'occasion du dixième anniversaire de la fondation du cercle Hébert, les membres donneront, lundi soir, à huit heures, une séance pour commémorer dignement cet événement.

L'entrée est gratuite et le public est cordialement invité à y assister. Un programme spécial sera donné

pour la circonstance et un conférencier de renom sera au nombre des orateurs. M. René Bergeron parlera de l'Action Catholique.

A la suite de cette conférence, le drame, "Le secret professionnel", sera joué par les membres du Cercle Hébert.

La fête de la Reine de Mai

La fête de la Reine de Mai sera célébrée à l'Ecole Garneau jeudi prochain, le 12 mai. Cette cérémonie religieuse est des plus touchantes par la participation de tous les en-

fants et d'un grand nombre de fidèles. Les enfants défilèrent en procession vers les deux heures de l'après-midi de l'Ecole Garneau à l'église paroissiale du Sacré-Coeur.

La Communion Solennelle

La Communion Solennelle pour les enfants, garçons et filles, de la quatrième année aura lieu le 26 mai prochain en même temps qu'une fête d'Initiatives Chrétiennes pour les élèves des cinquièmes et sixièmes an-

nées. Cette fête sera précédée d'un Triduum de prières, d'instructions et de méditations religieuses sur les principes de la vie chrétienne.

Un Triduum Eucharistique

Pour répondre au désir de Son Excellence Monseigneur Langlois, un Triduum Eucharistique sera prêché du 26 au 29 mai par un Prédicateur

Rédemptoriste afin de préparer les fidèles à célébrer pieusement la journée eucharistique du 29 mai prochain.

La fête de Dollard

La Garde Champlain développe de plus en plus son organisation en vue de la célébration de la Fête de Dollard des Ormeaux. Cette fête

promet de remporter un franc succès qui dépassera celui des années antérieures.

SEANCE DRAMATIQUE ET MUSICALE A ST-LOUIS

Elle fut donnée, jeudi dernier, sous la présidence de M. Delpha Sauvé, député provincial, par les élèves du Collège dirigé par la communauté des Clercs de St-Viateur — Pièce, chant, opérette, adresse de remerciement

LA TERRASSE SAUVE

Jeudi dernier à St-Louis-de-Gonzague avait lieu, une séance dramatique et musicale donnée par les élèves du collège, dirigé par la communauté des Clercs de St-Viateur. Cette séance qui était sous la présidence de Monsieur Delpha Sauvé, député de Beauharnois fut un réel succès, et le public qui remplissait la salle paroissiale à cette occasion, ne fut pas déçu.

M. le directeur de l'école souhaita, la plus cordiale bienvenue à tous les visiteurs puis la soirée débuta par le chant "O Canada." Puis le groupe des petits vinrent nous donner une petite pièce intitulée, "Les petits oiseaux." Ils étaient réellement aussi gentils que des petits oiseaux; et s'ils regrettaient entre eux d'avoir bientôt à quitter le nid, les parents qui les voyaient évoluer sur la scène avec tant de grâce, devaient voir venir avec tristesse ce jour où ils devraient se séparer de leurs charmants oiseaux.

Puis parlons donc du petit "Grégoire." C'est un petit bout d'homme qui s'avance sur l'avant scène pour nous en entonner les refrains d'une voix mélodieuse et avec le mimique la plus charmante. Le succès fut tel qu'il fut rappelé une seconde fois et il nous interpréta d'une façon toute aussi charmante la chanson intitulée, "Papa n'a pas voulu et maman non plus."

Et c'est la farce des confitures qui commence. Cette petite très fine est interprétée par un autre groupe une peu plus grands ceux-là. Elle fit bien voir aux petits qu'on est toujours puni par où on a péché. Lucien Boyer, le petit farceur, a rendu son rôle avec une belle maîtrise. Ses camarades l'ont bien secondé.

Un autre groupe d'élèves vint nous interpréter et mimer la chanson de "St-Nicholas." Ils étaient trois petits enfants." Suivi de la chansonnette intitulée "Alouette." Le jeune garçon qui a interprété cette chansonnette quoiqu'agé de seize ans, possède une

voix de soprano très douce. La chorale, sous la direction de Rev. Frère Croteau, nous a servi deux belles pièces de son répertoire. "Des ailes." de Gustave Hack, et "Les chataigniers." de l'incomparable Larriex.

Puis c'est le clou de la soirée. "Le petit Poucet." Opérette en deux actes, par Aug Thibault. Contentons-nous de dire ce que chacun disait au sortir de la salle. "C'était très bien." Il est certain que cette appréciation du public était bien méritée. Il serait difficile de dire quel acteur a mieux rempli son rôle. Notons cependant en particulier les trois premiers rôles, interprétés par Messieurs Maurice Legault, dans le rôle de l'Orge, Florian Laurin dans le rôle de Tournérôt, et Roger Marchand dans le rôle titre, "Le Petit Poucet." Ils se sont distingué soit par leur diction soit par leur mimique approprié, soit par l'élégance de leur geste.

Les frères du Petit Poucet ont été d'une souplesse extraordinaire tant dans leurs danses que dans les magnifiques chœurs que comporte la pièce. Enfin la belle et bonne Fée accompagnée de sa nombreuse suite vint nous servir le splendide décor final.

Une adresse fut lue à Monsieur le député Delpha Sauvé, et l'on présenta une gerbe de roses à Mme Sauvé.

"Les élèves de l'école Saint-Louis sont heureux, ce soir, d'avoir l'occasion de traduire leur reconnaissance de faire la charité avec l'aide de votre précieux concours.

En effet, le programme de la soirée que nous exécuterons devant vous a un double but: Exprimer notre gratitude envers nos parents et nos bienfaiteurs, et de recueillir une aumône substantielle pour les missions des Clercs de St-Viateur, en Chine.

"La reconnaissance est la politesse élémentaire du Coeur", nous



M. Delpha Sauvé, député provincial du comté de Beauharnois, le président d'honneur de la séance de St-Louis de Gonzague.

a-t-on appris; et elle est un excellent moyen d'obtenir d'autres faveurs. Nous en avons fait l'expérience. Car, l'an dernier, en une circonstance comme celle de ce soir, nous tâchions de la témoigner à tous nos bienfaiteurs spirituels et temporels. Et, au cours de l'année présente, nos bienfaiteurs ne se sont pas laissés vaincre en générosité.

Nous ne nous attarderons pas à énumérer les bienfaits sans nombre de Monsieur le Curé et de son zélé vicaire, de nos bien-aimés parents, de nos maîtres dévoués et de charitables personnes que le bon Dieu a disposées en notre faveur.

(Suite à la page 8)

Cérémonie imposante

A l'église de Bellerive

L'église de Notre-Dame de Bellerive présentait dimanche dernier un spectacle inoubliable lors de la bénédiction du Calvaire en présence d'une foule de fidèles qui s'étaient rendus pour cette cérémonie imposante.

La Société Palestrina sous la direction de M. le professeur J.-N. Charbonneau interpréta les Sept Paroles du Christ qui furent expliquées par M. le vicaire G.-E. Lacasse de Notre-Dame de Bellerive.

M. le curé St-Aubin fit la bénédiction du nouveau Calvaire et le salut du Très Saint Sacrement fut chanté par M. le Chanoine Bourget assisté de MM. les abbés Bélanger et Laberge.

L'illumination radieuse de l'église présenta à tous les fidèles un spectacle qui n'a pas manqué de soulever l'admiration générale.

DECES

M. Sylvio Monette est décédé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, jeudi dernier, à l'âge de 63 ans et 8 mois. Il était à l'emploi de la Cité de Salaberry de Valleyfield, département de l'aqueduc, depuis bon nombre d'années. Il laisse dans le deuil deux filles Marguerite et Marthe et trois fils, Sylvio, Robert et Albert.

BANQUET DES QUILLEURS REMIS

Le banquet annuel des quilleurs de Valleyfield qui devait avoir lieu samedi le 7 courant est remis à samedi le 14 mai au Château Salaberry.

M. L'ECHEVIN JOS. GOYETTE DANS LE DEUIL

M. l'échevin Joseph Goyette vient d'être frappé d'un deuil cruel par la mort de sa fille Yolande, décédée dans la nuit de lundi à mardi. Elle était âgée de 22 ans.

Dans la Province de Québec...

(Suite de la page 3)

force, leur travail, leur énergie trouveront à s'exercer, à se maintenir dans une activité nécessaire. Beaucoup, beaucoup trop essulent un échec complet dans leurs recherches d'occupations et d'emplois. Ils se découragent et deviennent des épaves, des boulets aux pieds de la société. Sans chercher les coupables, je constate cet état de choses. Il ne dépend tout de même pas d'eux; ils n'y sont pour rien et ils ne peuvent être tenus responsables des déficiences d'un organisme qu'ils n'ont ni ordonné ni voulu.

"Il y a un minimum de 120,000 jeunes gens dans le Canada, entre 18 et 25 ans, qui ont besoin d'emploi. De ce total approximatif, la province de Québec a le triste honneur de revendiquer près du tiers, soit au moins 35,000.

"De plus, suivant un mémoire préparé par le bureau des Statistiques à Ottawa, il y a environ 75,000 jeunes gens qui quittent nos écoles canadiennes chaque année. Combien d'entre eux réussissent à gagner leur vie immédiatement? Je l'ignore, mais je ne crois pas que tous y parviennent.


"Ces jeunes se recrutent dans tous les milieux; dans nos grands centres, dans nos petites villes, dans nos villages, dans nos campagnes. Les uns, le plus grand nombre n'ont reçu qu'une instruction élémentaire.

re. Les autres, plus instruits et, de là, plus enclins au découragement, ne trouvent rien qui leur permette de mettre un peu à profit leurs connaissances.

Ce bref aperçu du problème en révèle les deux grands aspects; sans doute, il faut aider immédiatement les jeunes innocents, depuis une ou plusieurs années, mais il faut aussi prendre les moyens nécessaires pour tenter d'absorber au fur et à mesure ceux qui, chaque année, se présentent à la société pour en devenir membres actifs.

"Vous connaissez ces projets qui, depuis le mois de janvier, ont apporté à un bon nombre de jeunes gens de chez nous, une occupation longtemps attendue. Le premier a fourni à près de 250, pendant trois mois, un entraînement théorique et pratique de la vie en forêt. Le second, dont l'exécution a été malheureusement retardée, a pour but d'assurer à une centaine de jeunes, des notions utiles sur le développement et l'exploitation des mines. Le troisième concernait la classe agricole. Il avait pour but des cours post-scolaires de perfectionnement technique pour les jeunes agriculteurs dans environ 300 paroisses rurales. Le quatrième projet s'occupait particulièrement de la jeunesse urbaine. Il rend possible dans les seize villes de notre province qui comptent plus de 10,000

(suite à la page 9)



A votre service
avec
le meilleur service

Avez-vous une laveuse électrique, repasseuse, balayeuse ou polisseur pour plancher qui à besoin d'être réparés?


Nous avons un Département de Réparations et de Service de Première Classe et nous sommes en lieu de vous donner un service prompt et efficace en tout temps.

Les charges sont basses — Le Travail Garanti

Spécial du mois de mai:
Bon jusqu'au 15 de mai

- pour -

Changer votre huile
La lubrification
L'inspection



C'est le temps de l'année pour changer l'huile dans votre laveuse

Economisez 50c. Prix régulier \$1.50
Notre spécial \$1.00

MAGASIN BEATTY
42, St-Laurent VALLEYFIELD, Tél. 736.

"NOUS NE SOMMES PAS JAUNES DU TOUT—NOUS SOMMES BEAUX COMME LORSQUE NEUFS"

"NOUS SOMMES RINCÉS TOUS LES JOURS DE LAVAGE DANS LE BON VIEUX BLEU KEEN"



Le Bleu Keen empêche le linge blanc de tourner au jaune. Sans bleu, il ne peut y avoir de véritable blanc. Le blanc se compose de sept couleurs, dont l'une est le bleu; perdant son "bleu", le blanc tourne au jaune pâle. Le moyen rapide et facile de conserver ou de redonner à vos cotons et toiles cette blancheur, c'est de plonger une ou deux fois du Bleu Keen dans la dernière eau de rinçage.

Aucun surcroît d'efforts. Le cout? Un ou deux sous par mois.



LE BLEU KEEN
REND LE LINGE BLANC PLUS BLANC ENCORE

Un peu d'humour !!!

Ti-Pit le chetif



Réunion générale des institutrices du diocèse

Elle eut lieu, samedi dernier, à la salle de la Cathédrale sous la présidence de Mlle Berthe Monette— Conférences de Mlles Claire Pilon, Estelle Ladouceur, Hélène Downs et de M. Frédéric Girard

IL FAUT QUE L'ASSOCIATION VIVE

L'Association des Institutrices du diocèse de Valleyfield a tenu, samedi après-midi, dans la salle de la Cathédrale de Valleyfield sa réunion générale sous la présidence de Mlle Berthe Monette en présence d'un grand nombre d'institutrices de Valleyfield et de la région.

Au début de la réunion, Mlle Berthe Monette remercia toutes les institutrices de leur réponse à la convocation en se rendant nombreuses pour défendre les droits de leur association. Aussi leur demanda-t-elle d'être aussi courageuses et persévérantes que possible afin que l'Association triomphe de toutes les difficultés et qu'elle continue de vivre pour le plus grand bien de toutes.

Au cours de l'assemblée, une résolution de sympathie fut votée à Mlle Daoust pour la mort récente de sa mère et on procéda ensuite à la nomination des conseillères de chaque paroisse. Mlle H. Corbeil, secrétaire, donna le rapport de la dernière assemblée générale et de toutes les réunions du conseil. Il fut décidé que la cotisation actuelle de \$2.00 soit portée à \$2.50 afin que toutes les institutrices puissent recevoir un feuillet annuel de toutes les activités de la Fédération.

La proposition de la Fédération à l'effet que les institutrices devraient porter pour l'enseignement un costume uniforme est rejetée par la majorité des institutrices présentes.

Mlle Berthe Monette, présidente, donne un rapport complet et détaillé des démarches faites au nom

de l'Association. Lors de la dernière réunion à Québec, vingt-et-une institutions étaient représentées. La Fédération doit envisager actuellement un déficit de \$300.00. Il fut également question au cours de cette réunion que les Institutrices ne fassent le ménage de l'école à moins d'avoir une augmentation de salaires. Quant au fond de pension, il fut décidé qu'il sera donné pour cause de maladie après vingt années d'enseignement. Dans les cas ordinaires pour retirer cette pension, il faut avoir enseigné pendant vingt-cinq pour toucher à la pension de \$300.

Le Congrès général de la Fédération des Institutrices sera tenu dans la ville de Nicolet les 8, 9 et 10 juillet. Mlles Berthe Monette et Bissonette représenteront la ville et Mlles Downs, Quesnel et Maher la campagne.

La prochaine réunion des institutrices du diocèse fut fixée au 2 octobre prochain.

M. l'abbé Grondin a terminé la réunion en prêchant aux institutrices l'union qui fait la force. Le salut de la race dépend de l'instruction et de l'éducation que vous donnez à l'enfance et c'est sur vous que nous nous appuyons pour l'Action Catholique et l'Action Nationale.

Mlle Claire Pilon

Mlle Claire Pilon, institutrice de Melocheville, donna ensuite la lecture d'une allocution sur La Convention Collective prononcée à l'Oratoire St-Joseph, dimanche le 5 septembre 1937 par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec.



M. Frédéric Girard, directeur des Ecoles de Salaberry-de-Valleyfield, l'initiateur et le fondateur des Sociétés Juvéniles de la Société St-Jean-Baptiste.

Mlle Estelle Ladouceur

Mlle Estelle Ladouceur traite de l'Action Catholique qui portera des fruits en autant qu'elle pourra compter sur les individus aux convictions solides et éclairées. Pour être au nombre de ces valeurs, il faut simplement le vouloir. Il faut vraiment faire une retraite, se retirer dans le silence et placer son âme devant Dieu. Comment une personne intelligente peut-elle travailler pendant des années sans ne jamais réfléchir. Son travail ne peut être que routine. Mais si, à intervalles réguliers, elle s'arrache à la tourmente de ses préoccupations pour voir de haut et de loin la terre et les effets de son agitation, elle sera frappée par le résultat de son activité.

Mlle Hélène Downs

Mlle Hélène Downs donna ensuite une intéressante causerie sur (suite à la page 6)

Carnet Mondain

M. et Mme Omer Wood de Saranac Lake étaient les hôtes de Mme Joseph Lefebvre, samedi.

Mlle Lucienne Meloche de St-Timothée est venue à Valleyfield, en fin de semaine.

Gardes Audette et Ruffeault de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal, ont été les invitées de M. et Mme Désiré Audette, dimanche dernier.

M. et Mme François Cloutier et Mme V. Venne étaient de passage à Montréal, mercredi.

Mlle Hélène Wood de Malone, N.-Y., a passé la fin de semaine à Valleyfield, l'invitée de Mlle Juliette Raymond.

Mmes Carl Philbin et Carl Ruthman ont reçu conjointement, jeudi, à un shower de tasses, en l'honneur de Mlle Gladys O'Neil.

M. et Mme Horace Lauzon, Mlles Aline et Lucienne Lauzon étaient en visite à Montréal, lundi.

Mme Arthur Giraldeau de Rigaud et Eloi Lafleur de Montréal ont été les invitées de la famille Joseph Lafleur, en fin de semaine.

Mlle Mayho a reçu dernièrement en l'honneur de Mlle Gladys O'Neil, dont le mariage aura lieu le 6 mai.

La famille Joseph Lafleur était l'invitée de M. et Mme Arthur Giraldeau de Rigaud, dimanche.

Mlle Marielle Laberge a reçu à une partie de bridge, mercredi soir Mlle Eva Talbot a reçu, au début de la semaine dernière, en l'honneur de Mlle Gladys O'Neil.

Mme Oscar Léger, M. et Mme Nepveu de Montréal étaient de passage à Valleyfield, lundi.

Mlle Clifford a reçu au cours de la semaine, en l'honneur de Mlle Gladys O'Neil.

Mme Lawrence La Coss de Malone était de passage à Valleyfield, dimanche.

M. et Mme Edouard Sauvé de Montréal étaient en visite à Valleyfield, dimanche, chez Mme Eustache Bergevin.

Mlles Régina et Cécile Sauvé de Rivière Beaudette ont assisté à la profession religieuse de Mlle Laurette Du Mesnil, chez les RR. SS Clarisses.

Mlles Florence Dumouchel et Simone Caza de St-Anicet ont pris part à la réunion des professeurs du district tenue à Valleyfield, samedi.

Mme Albert Dumouchel, M. André Dumouchel, Mlle Joli de St-Anicet ont été les invités de M. et Mme Marcellin Hallé, samedi.

Prochain mariage

Le mariage de Mlle Madeleine Parrot, fille de M. Charles-A. Parrot, décédé, et de Mme Parrot, de Québec, à Me Roméo Santoiro, protonotaire de Valleyfield, fils de M. A.-T.-Z. Santoiro, décédé, et de Mme Santoiro, de Notre-Dame-de-Grâce, sera célébré, le samedi 7 mai, à neuf heures, en la chapelle particulière de la Cathédrale. Le R. P. E. Parrot, C. SS. R., missionnaire, frère de la mariée, bénira le mariage. Mlle Parrot est la nièce de l'honorable J.-N. Francoeur. Pas de faire-part.



FOURRURES du PRINTEMPS

Capelines de queues de RENARDS ARGENTES \$15.00

UN TRES SPECIAL! Martre de roche . . . \$6.00 la peau

NOUS TENONS également tout un assortiment de

BAS

pour dames et enfants.

GERARD GUINDON 47, rue du Marché, Valleyfield, P.Q. Tél. 552

LE PETIT-FILS DU KAISER ET SA FIANCEE



Les deux plus vieilles familles royales d'Europe s'aïleront par le mariage du petit-fils de l'ex-Kaiser Wilhelm, le Prince Louis Ferdinand, avec la Grande Duchesse Kyra, fille du Grand Duc Cyrille de l'ex-Russie Impériale. Le mariage eut lieu à la résidence du fameux exilé à Doorn, Hollande.

Vos placements de mai

- 3,000 Syndics Ste-Philomène de Rosemont 4% - déc 1952—100
4,000 Cité de Montréal 4% - sept. 1949—100
500 Collège de Loyola 4% - mars 1948—100
3,000 Hôpital St-Luc 4 1/2% - août 1947—101
2,500 Montréal Tramways 5% - 1er avril 1955—76 environ

Pour plus amples informations s'adresser à

J. Gérard Bélanger

48, rue Ste-Cécile, VALLEYFIELD, P.Q. Téléphone 802,

Fondation d'un syndicat de l'industrie laitière dans la paroisse de St-Urbain

D'après une entente des cultivateurs de la paroisse, représentés par les directeurs, on a décidé de former une coopérative d'industrie laitière à St-Urbain. Après maintes assemblées et d'après les évaluations faites par des arbitres désignés par le gouvernement, on a procédé à l'achat des beurreries, propriétés appartenant à MM. Alphonse Dubuc et Fils, et à M. Dalma Trudeau. Dès lundi, le 1er mai, l'organisation a pris l'activité des affaires. Le site

de la beurrerie principale n'est pas fixé; on en décidera mardi soir prochain. M. Zénophile Ste-Marie fut nommé par l'organisation, comme secrétaire général, et MM. Bernard Vinet comme premier fabriquant et Henri Dubuc comme second fabriquant de beurre.

M. Donatien Brais de Québec, en fin de semaine chez son père, M. Arthur Brais.

M. et Mme A. Pinsonneault, Mme Vincent, M. et Mme Sylva Normandin visitaient Mme Trépanier, dimanche dernier.

Mlle Fortier de Field, Ont., en visite chez Mlle Marguerite Vinet.

Mlle France Myre à Montréal.

Mlle Lucie Brault de Montréal passe une huitaine chez son père, M. Urbain Brault.

Mme Arthias Jodoin l'invitée de Mme Paul Jeanneau de Ste-Martine.

Mlle Madeleine Doré passe quelques jours à Montréal.

Fiançailles
On annonce les fiançailles de Mlle Blanche-Alice Dubuc, fille de M. et Mme Alphonse Dubuc avec M. Louis Digent, fils de M. J. Digent de Ste-Philomène.

Preuve
Dites-moi, cher ami, vous qui vous adonnez au jardinage, avez-vous eu de bons résultats avec votre jardin, l'année dernière?

—Je crois pouvoir répondre par l'affirmative. Les poulets de mon voisin furent primés à l'exposition de volailles.

CIGARETTES SWEET CAPORAL
"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"



Réunion générale....

(suite de la page 5)

La Formation Nationale. "L'éducation en général, dit-elle, consiste à élever un enfant, à l'aider à tirer de lui-même ce qui dort comme en germe, en sommeil. C'est un travail qui l'aide à grandir, à se hausser dans son corps et son âme, dans tout son être naturel et surnaturel. Il est donc nécessaire que l'éducation soit à la fois humaine et chrétienne. Allons plus loin et disons que l'éducation est aussi un travail qui a pour but de développer chez l'enfant, chez l'adolescent tous les éléments de la personnalité humaine. C'est la préparation aux différentes activités qu'un individu devra déployer dans les divers milieux ou il évoluera. D'où nécessité pour que l'éducation soit à la fois nationale et sociale.

"Il faut de plus que l'éducation soit sociale dans tous les champs de l'activité humaine; cela veut dire non seulement à l'école au catéchisme, dans les cahiers de nos églises, mais aussi dans les conférences, sur les places publiques, dans la rue, à l'atelier ou au bureau, par la parole ou les écrits, partout et toujours.

M. Frédéric Girard

M. Frédéric Girard explique alors que la question nationale le touche de près et ne peut perdre l'occasion d'en parler pour le réveil intégral des nôtres. La Société St-Jean-Baptiste, dit-il, se meurt et nous devons la faire revivre. Actuellement nous formons dans nos écoles primaires, pour les cinquième et sixième années, des sociétés juvéniles qui reprendront plus tard notre travail dans la société canadienne-française. Je puis vous citer un exemple à l'appui que les enfants comprennent leur rôle de petit canadien-français. Il y a deux ans, des jeunes bambins de St-Stanislas organisait à leur guise une parade de la St-Jean-Baptiste avec tout un attirail qui souleva l'admiration des plus vieux. Les conséquences de geste se mesurèrent à leur véritable portée quand l'an dernier une véritable parade de la St-Jean-Baptiste eut lieu dans le même village. Il avait suffi d'un geste de la jeunesse pour dégourdir la patriotisme des plus âgés.

M. Girard expliqua brièvement le but des sociétés juvéniles et demanda aux institutrices d'en faire la plus active propagande.

M. l'abbé P. Grondin, aumônier, M. F. Cloutier, inspecteur d'écoles et M. Frédéric Girard, directeur des écoles, honoraient l'association de leur présence et surtout de leurs encourageantes et confortantes paroles.

Mlle la trésorière donna le rapport financier de l'Association des Institutrices Rurales du district No 12.

Du 23 octobre à date:

Récettes	\$96.90
Dépenses:—	
Taxe "per capita" Fédération	\$29.00
2 voyages à Québec pour réunion de la F.C.I.R.	19.75
Versements à la F.C.I.R.	6.56
Pour droits d'auteur	2.50
Frais de correspondance et divers	6.09
Total des dépenses	\$63.90
En caisse	\$33.00

Elia Bissonnette, trésorière

Mlle M. Thisdale, à cause de l'heure avancée, ne peut donner le compte rendu des séances du Cercle d'études de l'A.C.I.R. qui s'occupe de l'étude de l'action religieuse par le catéchisme et par l'évangile et de l'action nationale par une série de questions que les membres du cercle doivent répondre.

Nuance

Est-ce que votre frère porte des verres (optiques)?
—Non, il les vide.

Un petit cochon a été la cause d'un gros incendie

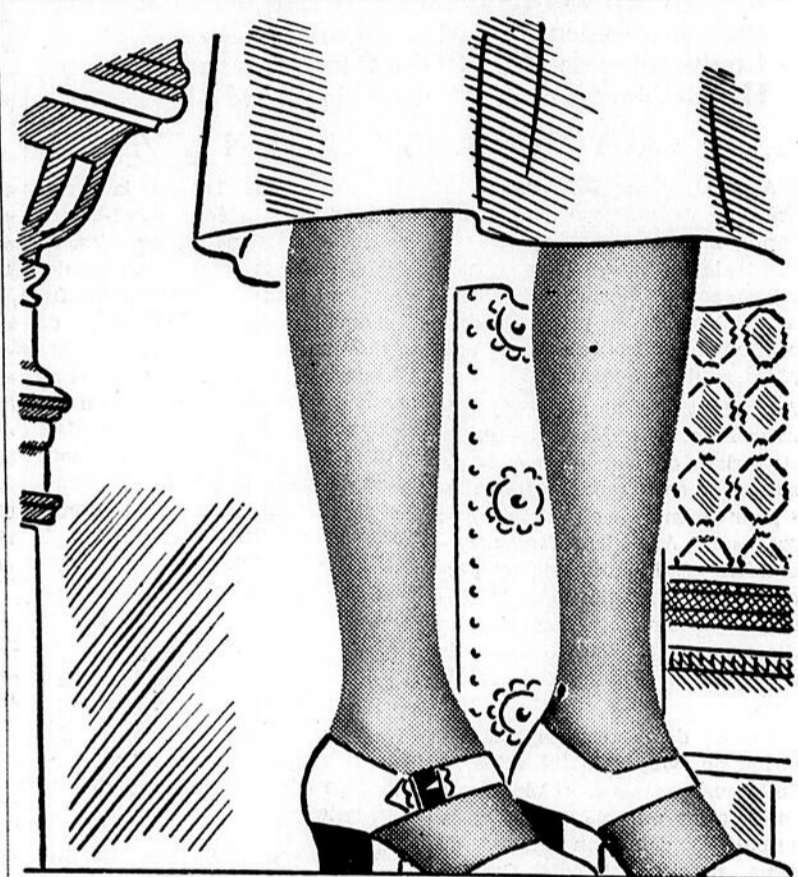
Le feu s'est déclaré pendant qu'on était à flamber le porc

\$15,000 DE DEGATS

Un jeune cochon de la région a été jeudi dernier, bien innocemment mais directement, la cause d'un violent incendie, qui a détruit de fond en comble deux granges, un hangar et un poulailler et a causé des dégâts considérables à une maison de ferme. Les pertes s'élèvent à plus de \$15,000.

Le petit cochon en question appartenait à M. Rémi Tougas, un boucher de Montréal, qui fait l'élevage du bétail sur sa terre située à environ un quart de mille de Châteauguay. Quelques animaux avaient été abattus au cours de l'après-midi

et vers 4 heures, pendant que les employés de M. Tougas les préparaient pour le marché, l'incendie se déclara. L'on était à flamber l'un des cochons non loin d'une porte de grange, lorsque les flammes furent poussées par un coup de vent et mirent le feu à la grange. Il y avait une forte brise au moment de l'incendie, de sorte que les nombreux pompiers volontaires qui se sont rendus sur le théâtre de l'incendie ne purent rien faire pour sauver les deux granges, le hangar et poulailler. Ils réussirent toutefois à arrêter le progrès des flammes, comme celles-ci menaçaient de raser aussi une maison de ferme, dont le toit fut très endommagé. Les poules et les animaux qui étaient dans le poulailler et dans les granges furent tous sauvés.



Délicats Durables Distingués
MARQUE DÉPOSÉE

LES JUPES PLUS COURTES exigent DES BAS PLUS FINS

Les bas, ce printemps, offrent un joli coup d'oeil entre les jupes plus courtes et les chaussures plus élégantes. Une raison pour laquelle les femmes bien mises feront bien de songer aux PENMANS!

Nuances correctes qui suivent les fluctuations de la Mode... Transparence synonyme de luxe... Economie, grâce à la qualité d'usage qui fait que chaque paire représente une valeur exceptionnelle.

Vous trouverez que les BAS DE SOIE FINS PENMANS répondent d'une façon parfaite à la demande créée par les jupes plus courtes.

B-438

Penmans
Bas de Soie Fins

La Cie Dion Ltée.

Valleyfield, Qué.

INDICIBLEMENT MISÉRABLE! NETTOYEZ VOTRE SYSTÈME PARESSEUX

Souffrez-vous de maux de tête persistants, de rhumes continuels, de bile, vous trainant sans énergie pour le travail ou le jeu? Le moyen agréable et efficace de vous débarrasser de l'indigestion, des maux de tête et autres misères causées par la paresse du système est la dose matinale d'Eau Riga. Ne combattez pas violemment la constipation. Obtenez l'action éliminatrice complète qui résulte de l'emploi de l'Eau Riga. Vous connaîtrez alors la joie de recouvrer santé et énergie, vous saluerez le jour avec une humeur joyeuse, vous ferez double travail avec la moitié moins d'efforts. Jouissez de la vie. Demandez l'Eau Riga à n'importe quel pharmacien, épicer ou marchand général. Pour enfants et invalides, demandez la Limonade Riga... elle est douce et agréable au goût.



LE LAXATIF QUI VOUS TIENT EN FORME

E A U PURGATIVE et LIMONADE RIGA

Notre Courrier

Rivière Beaudette

Va et vient

Mlle Marie-Anne Montpetit a passé une semaine chez ses grands-parents, M. et Mme Julien Leroux.

Mlle Yvonne Leroux était de passage à Valleyfield au début de la semaine.

M. Jean-Paul Dumesnil du Collège de Berthier a passé quelques jours en vacances dans sa famille.

MM. Henri Houle et Hertel Allard de Montréal en visite en fin de semaine dans leur famille.

Mmes Josephat Leroux, Zotique Montpetit, H. Legault, Mlle Denyse Leroux, M. S. Chasle, de passage à Montréal, en fin de semaine.

M. et Mme Rodolphe Leroux de St-Polycarpe, en visite, dimanche chez M. et Mme Osias Leroux.

Un groupe de paroissiens se rendaient à Valleyfield, lundi matin pour assister à la cérémonie de la prise d'habit d'une ancienne paroissienne, Mlle Lorette Dumesnil. Étaient présents: M. D. Mailloux, curé de la paroisse, M. et Mme Aristide Dumesnil, Jean-Paul Dumesnil,

étudiant au Collège de Berthier, M. Avila Besner, Mme Didace Madore, Mlles Yvonne Leroux, Régina et Cécile Sauvé. Tous sont revenus gardant un bon souvenir de cette belle cérémonie.

Mlle Fleurette Leroux de Montréal en visite dans sa famille, en fin de semaine.

Décès

Dernièrement eurent lieu dans l'église de Ste-Claire d'Assise, les funérailles de M. Hyacinthe Legault, décédé à l'âge de 60 ans.

Outre son épouse née Mélina Chasle, il laisse dans le deuil deux filles.

La quête fut faite par les neveux du défunt.

Les porteurs étaient MM. Joseph Sauvé, Avila Besner, Josaphat Leroux, Justien Cholette, Josephus Leblanc, Zotique Montpetit.

L'inhumation eut lieu au cimetière du même lieu. Mme Legault reçut de nombreux témoignages de sympathies.

St-Anicet

Mme Hector Dalbec de Montréal a passé quelques jours à sa maison d'été.

M. Leprohon, représentant de La Presse était à l'hôtel Pilon, la semaine dernière.

M. et Mme John D. Leehy et Mlle Pearl Meerte ont passé la fin de la semaine dernière à Granby, chez M. et Mme Jack Jolander, et cette semaine à Rouses Point, chez le docteur et Mme Shumway.

M. Paul Longtin a fait l'ouverture d'un garage ici, chez M. J.-E. Quenneville, marchand.

M. et Mme Conrad Pilon, et M. et Mme Jean-Réal Pilon étaient de passage à Montréal, la semaine dernière.

Les élèves du Couvent des Soeurs de l'Assomption ont donné une séance dramatique et musicale en l'honneur de M. le curé J.-A. Reid qui célébrait son anniversaire de naissance. On lui présenta des fleurs et une bourse.

Un groupe de parents et d'amis de M. et Mme Rodolphe Caza se réunirent dimanche à la demeure de ces derniers pour une soirée-surprise à l'occasion de leurs noces de fer-blanc.

M. et Mme William Ramsay et leur famille étaient en visite chez Mme Berthe Ramsay, en fin de semaine.

M. et Mme Cahoon et leurs enfants de Montréal ont rendu visite à M. E.-A. Hussey, dimanche.

Les personnes suivantes ont passé la fin de semaine à leurs camps ici. M. le docteur et Mme Harry Bussière, M. et Mme Farrell, M. et Mme Otto Tremblay, M. et Mme W. Hamilton, MM. Gérard et André Hamilton de Montréal, et M. et Mme Earl Walsh d'Ormstown.

M. et Mme Couture et leur famille de Montréal ont passé la fin de semaine ici.

Ralliement des Ligues du Sacré-Coeur à Howick le 5 juin

Le dimanche, 5 juin, aura lieu à Howick un ralliement de toutes les Ligues du Sacré-Coeur des comtés de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon. Il y aura à 7.30 hres. p.m. (heure solaire) procession à travers le village, suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement sur le terrain de l'école. Au même endroit, immédiatement après la bénédiction du Saint-Sacrement, un orateur laïque prendra la parole. Tous les ligueurs et tous les fidèles de toutes les paroisses sont invités à venir prendre part à cette manifestation religieuse à Howick.

Les officiers et chefs de groupe des Ligues sont convoqués par le

Directeur diocésain à une réunion qui commencera trois-quarts d'heure avant la procession dans la salle de l'école en face de l'église. Surveillez les prochains numéros du journal pour plus amples détails.

Pas tellement niais

Dans le parc d'un asile d'aliénés, un homme est assis, pêchant au-dessus d'un parterre de fleurs. Un visiteur, amical, se dirige vers lui et lui demande:

"Combien en avez-vous pris aujourd'hui?"

"Vous êtes le neuvième, réplique l'homme."

Hemmingford

Mardi, le 26 au soir, se réunissaient dans la salle Frontier Inn, un grand nombre de paroissiens et plusieurs personnes des paroisses environnantes à l'occasion d'une partie de cartes au profit de l'église. A huit heures et demie, la partie commençait. Un délicieux goûter fourni par les dames de la paroisse, fut servi. Ensuite, on distribua une quarantaine de prix aux heureux gagnants.

La soirée fut un véritable succès et les organisatrices méritent nos plus chaleureuses félicitations.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, la foudre incendia les bâtiments de

M. E. Merlenn. Les assurances ne couvrent qu'une faible partie des dommages.

Mme J. Hurly est partie pour l'Hôtel-Dieu de Montréal. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Lucien Germain de Montréal pour une semaine chez ses parents, M. et Mme Albert Gervais.

Précisions

—Où dois-je me laver, maman?

—Quelle question! Mais dans la salle de bain.

—Non, Où ... sur moi?

**Chez nos
PROFESSIONNELS
et
HOMMES
D'AFFAIRES**



Roméo Brunet
Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Saintonge - Lespérance
AVOCATS
M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis.
64, Ste-Sécile Valleyfield
Téléphone 500,

George A. Meloche, B.A., AVOCAT
Bureau: 16, Ste-Hélène, Tél. 691,
Résidence: 3, St-Jean-Baptiste
Tél. 213
VALLEYFIELD

J.-G. Laurendeau, C.R. Jean-Paul Cossette, L.L.L. Laurendeau & Cossette
Avocats VALLEYFIELD
Au Château, à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

Docteur AIME LEDUC, VALLEYFIELD

ARTHUR LEGAULT
Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette, VALLEYFIELD

Docteur Yvan Brassard
médecin-chirurgien
412, Blvd. du Havre,
Tél. 701,
VALLEYFIELD

Armand Longtin, AVOCAT,
rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

J. M. LAFLEUR, D.E.B.A. ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan
(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENITEUR GEOMETRE ET INGENIEUR CIVIL
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

Rodolphe Bédard
Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger,
MONTREAL

DR. LORENZO DE GRANDPRE
"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Robert Besner, NOTAIRE
Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

EMPRUNTS DE BANQUE

en vue d'un profit plus élevé

L'AGRICULTURE, L'INDUSTRIE LAITIÈRE, L'ELEVAGE —et d'autres branches de la vie agricole exigent souvent des améliorations et du matériel neuf si l'on



veut y enrayer le gaspillage et réaliser de meilleurs profits. Tout bon chef d'entreprise sait où il faut appliquer de petites dépenses pour augmenter le rendement et les profits. S'il peut tirer l'argent voulu de son fonds de roulement,

il s'empressera de le faire. S'il a de bonnes garanties, mais pas d'argent liquide—il fera sagement d'emprunter.

Partout, au Canada, où se trouvent des entreprises agricoles, il y a



une succursale de la Banque de Montréal, au courant des besoins et des conditions du milieu et disposée à étudier toutes les demandes de prêts pour des fins de cette nature.



BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

"banque qui accueille bien les petits déposants"

Succursale de Valleyfield: J. A. LEMIEUX, Gérant
Succursale de Huntingdon: N. W. SPARROW, Gérant

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE . . . fruit de 120 années de fructueuses opérations

Ste-Philomène

M. et Mme Joseph Prud'homme, Henri et Albertine Schinck, Jean-Baptiste Prud'homme, à Montréal, jeudi dernier, pour assister aux funérailles de Mme Delphis Destras.

Mme Joseph-Armand Prud'homme et son fils Réjean ont visité des parents de Montréal, la semaine dernière.

Mlle Elianne Vervais, G.M., en visite chez sa mère, Mme Xavier Vervais.

Mme Vve Lionel Loïselle est de nouveau parmi nous après un séjour à Montréal.

MM. Art. Dumouchel, Paul, Rose, Vital Bourcier, Fernand Prud'homme, Mathieu Parent et Bernard

Bannon chez M. Joseph Parent de Montréal, dimanche.

Après un séjour à l'hôpital, Mlle Fernande Dumouchel est de retour chez elle en bonne voie de guérison.

M. et Mme Honoré Schinck ont quitté Ste-Philomène pour aller demeurer à St-Timothée.

M. et Mme François-Xavier Desjean de Montréal, chez son père, M. Philippe Desjean.

Mlle E. T. Godbout de Montréal, chez sa sœur, Mme Pierre Labrie.

Mlles Céline et Adèle Bannon passent une quinzaine à Montréal, les invitées de M. René Reid.

M. et Mme Freddy Burgogne chez M. Henri Schinck.

Décès

A Valleyfield, le 24 avril 1938, est décédé à l'âge de 13 mois, Joseph, Eugène, Camille Brazeau, enfant de M. et Mme Wilfrid Brazeau, née Delphina Loïselle.

Les funérailles eurent lieu lundi après-midi, le 25 avril, en la cathédrale de Valleyfield, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

M. Wilfrid Brazeau fait partie de la force constabulaire de Valleyfield.

Méprise

—Mademoiselle, quel est votre métier? Quoi, vous rougissez?

—Oh! non, Monsieur, je suis blanchisseuse.



Restez Jeune

L'insomnie et l'irritabilité attaquent de bonne heure la jeunesse et la beauté. Les femmes ont trouvé dans la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs une grande amie pour se conserver jeunes, énergiques et attrayantes.

Nourriture Du Dr Chase pour les nerfs

Les ouvriers réclameront...

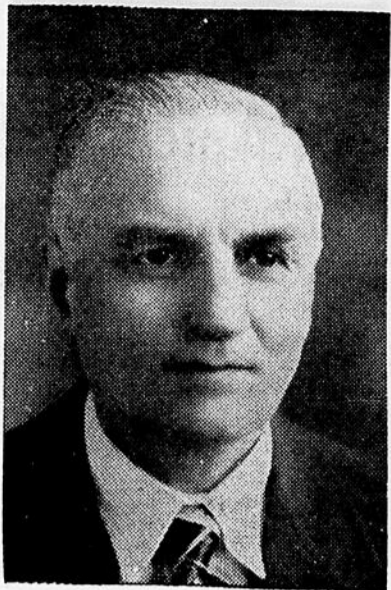
(suite de la 1ère page)

ministre du travail, M. Tremblay, et dans laquelle M. Gordon refuserait de reprendre la négociation d'un contrat collectif avec la Fédération.

C'est ce que le président, M. Albert Côté, a annoncé après la séance spéciale des directeurs, en disant que "c'était la raison pour laquelle la Fédération n'avait encore pris aucune décision à ce sujet." On fera probablement de nouvelles instances auprès du ministère pour connaître exactement ce qu'est la réponse de M. Gordon.

On sait que M. Tremblay a demandé récemment au gérant de la compagnie de reprendre la négociation du contrat avec la Fédération. Dans sa lettre, le ministre du Travail désapprouvait également la formation de "conseils du travail" par la compagnie dans ses usines. Une autre lettre a aussi été envoyée à la Dominion Textile par le ministre fédéral du Travail, l'hon. M. Rogers, dans laquelle ce dernier recommande à la compagnie de revenir à de meilleurs sentiments à l'égard de la Fédération qui représente, en somme, ses propres employés.

PRO-MAIRE



M. WILFRID DAIGNAULT, échevin du quartier Champlain, choisi Pro-Maire de Valleyfield pour le prochain terme.

Séance dramatique et musicale...

(Suite de la page 4)

Merci, chers bienfaiteurs, nous prions chaque jour pour vous. Et nous espérons que le bon Dieu fera moissonner au centuple ce que vous semez dans la modeste caisse missionnaire des

Elèves de l'Ecole St-Louis-de-Gonz.

En réponse à l'adresse, Monsieur le député se dit très heureux de se trouver au milieu de nous en cette circonstance, et il remercie les Rev. Frères de leur aimable invitation. Il a déjà obtenu plusieurs octrois pour un montant total de mille dollars (\$1,000) pour l'établissement d'une station horticole et arboricole au collège; et si ces octrois ne suffisent pas, et s'il est encore député de Beauharnois, il fera tout en son possible pour nous en obtenir de nouveaux. Il félicite les acteurs de

Nous voulons du moins souligner les générosités de Monsieur notre député au provincial, M. Delpha Sauvé, homme d'oeuvres sociales et de charité qui a aidé un grand nombre d'ouvriers par les travaux qu'il a fait exécuter au Parc Delpha Sauvé, à l'Hospice de Valleyfield, etc., qui a doté notre école d'une "Section Horticole et Arboricole" et d'un nouvel octroi de \$400 dollars pour combler les trous antihygiéniques qui déplaissent à tout passant et surtout aux occupants de la cour, depuis nombre d'années. Espérons que cette oeuvre si bien commencée s'achèvera bientôt.

Monsieur le Président, nous vous dédions spécialement notre séance en reconnaissance de votre sympathie pratique pour notre école. Et veuillez croire que votre bon souvenir ne s'effacera pas de sitôt de notre coeur; au besoin l'inscription "Terrasse Sauvé" rafraichira le souvenir de vos largesses de 1936-1938 et sera un monument de la petite histoire de notre Ecole.

Nous avons aussi préparé cette soirée pour aider les Missionnaires des Clercs de St-Viateur. Depuis bientôt 7 ans, 17 religieux de l'Institut sont unis aux prêtres des Missions Etrangères, pour conduire à Dieu le plus grand nombre d'âmes parmi les 530 millions de Chinois, dont 6 millions seulement sont de la manière dont ils ont remplis leur rôle, il félicite surtout les Rev. Frères qui ont préparé une si intéressante soirée. Il termine en formulant le voeu d'être invité souvent à des soirées aussi agréables.

Le révérend Père Latour, Provincial des C.S.V. clôtura la soirée par une petite allocution. Il offre ses compliments à Monsieur le député pour sa générosité envers l'institution, remercie le public de l'encouragement qu'il apporte au collège et aux missions, et félicite le personnel du collège du travail qu'ils ac-

LE CREDIT

C'est à vous qu'il appartient, et non à la collectivité.

★ ★

Les banques vivent de prêts.

C'est là leur plus grande source de revenu, leur principale opération. Sans cesse à la recherche de bons risques, elles doivent éviter les mauvais.

Prenons un exemple. Supposons un homme qui veut négocier un emprunt auprès d'un banquier qui, le connaissant, sait qu'il n'a pas la compétence qu'il faudrait pour mener à bonne fin l'opération pour laquelle il demande de l'argent. Il n'est pas digne qu'on lui fasse crédit: n'ayant jamais rien amassé, il n'a rien à mettre au jeu.

Si désireux qu'il soit de faire des prêts, le banquier est convaincu que cet homme n'a pas la moindre chance de succès, et il l'informe que la banque ne peut pas prendre le risque.

Mais cet homme a un ami qui possède quelque bien et qui se présente à la banque et insiste pour que ce prêt soit fait.

"Quel argent voudriez-vous que je lui prête?" lui demande le gérant. "Vous avez ici un dépôt. Prêtez-vous votre propre argent?"

"Jamais de la vie!" répond l'ami. "Avancez-lui l'argent de la banque."

Le gérant de banque, gardien de l'épargne de ses clients, y compris son interlocuteur, fait alors observer à celui-ci qu'en somme il demande à la banque de consentir un prêt que lui-même, en homme sage et prudent, refuserait.

Un homme comme celui dont nous parlons reconnaît d'habitude qu'il attendait de la banque qu'elle avançât de l'argent lorsqu'il ne l'aurait pas fait lui-même. Mais les banques ne disposent pas d'une source magique de crédit.

C'est là le fond même de la question du crédit bancaire. La responsabilité d'une banque envers ses déposants exige qu'elle ne consente des prêts que lorsque le remboursement en est raisonnablement assuré.

Pour obtenir une avance d'une banque, il faut qu'un emprunteur ait lui-même du crédit. Or ce crédit ne se présente presque jamais sous la forme d'instruments de paiement. On ne peut pas régler ses achats au moyen de bétail ou d'objets en voie de fabrication.

Les banques aussi ont du crédit, puisque des millions de petits déposants leur ont prêté leurs économies. Les banques, sachant par expérience qu'il se produit incessamment des retraits de fonds, gardent un certain pourcentage de cet argent dans leurs caisses; elles en conservent une plus grande partie sous forme d'effets assimilables à de l'argent liquide; elles en affectent une part plus importante à des éléments d'actif rapidement réalisables, et une part plus importante encore à des placements sûrs. Après avoir satisfait à ces exigences, les banques sont en état de faire du crédit.

Cette forme de crédit constitue un instrument de paie-

ment, parce que le crédit bancaire inspire confiance au public et parce que toute promesse de payer faite par une banque à charte est rachetable en argent, à demande ou à une date déterminée.

Dans le cas de l'emprunteur, le crédit appartient en propre au particulier. Il découle de l'honorabilité de chacun, de ses marchandises ou autres biens, de sa probité, de sa capacité et de sa volonté de rembourser.

Votre crédit n'est pas social, puisqu'il n'appartient pas à la société. Quand vous obtenez du crédit, il vous appartient, tout comme l'argent que vous déposez dans un compte d'épargne. On ne saurait concevoir que le public puisse y avoir droit.

Qui transforme en instrument de paiement le crédit qui n'est pas dépensable?

Celui à qui appartient le crédit et qui en a, par conséquent, la disposition, prend l'initiative. Ce n'est pas la banque qui va le trouver. Il se présente à la banque et lui demande du crédit sous forme d'instruments de paiement en échange de son crédit qui n'est pas dépensable. La banque lui rend ce service et lui compte un loyer, c'est-à-dire des intérêts, jusqu'à ce qu'il la rembourse.

Qu'arrive-t-il quand il a obtenu ce crédit dépensable?

Il le dépense. Industriel, il paie ses salaires et ses matières premières; cultivateur, il achète des grains de semence; pêcheur, il se procure des appâts; exploitant de la forêt, il paie ses frais de coupe, etc.

Seuls la concentration et un prudent maniement de l'argent des autres rendent possibles les opérations de banque.

Les banques n'oseraient pas risquer de compromettre leur propre solvabilité et de mettre ainsi en danger les fonds des déposants, en consentant des prêts à des personnes sans honorabilité ni crédit, ni même en faisant des avances à des personnes honorables et possédant du crédit sans prendre toutes les précautions raisonnables en vue d'en assurer le remboursement.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

Le gérant de la succursale de votre localité sera heureux de causer de la banque avec vous. Il répondra avec plaisir à vos questions, en s'inspirant de sa propre expérience. Le prochain article de cette série paraîtra dans ce journal. Attendez-le.

complissent au collège. Il est en droit de les féliciter parce que le rapport que l'inspecteur lui a donné est des meilleurs. C'est avec raison qu'il peut être content de ses sujets. Il félicite lui aussi les Révérends Frères de St-Louis-de-Gonzague du succès obtenu dans leur soirée. Il félicite aussi beaucoup tout

ces petits élèves qui sont à leur début dans l'art de bien dire. Il rend le témoignage qu'il a très rarement vu une séance donnée par des enfants aussi bien rendu que celle à laquelle il vient d'assister. Il termine en formulant le voeu que dans toutes les paroisses il y ait un petit Poucet.

Ménagère, Cultivateur, Propriétaire, Ouvrier Tous profitent des MAGASINS-CHAINES

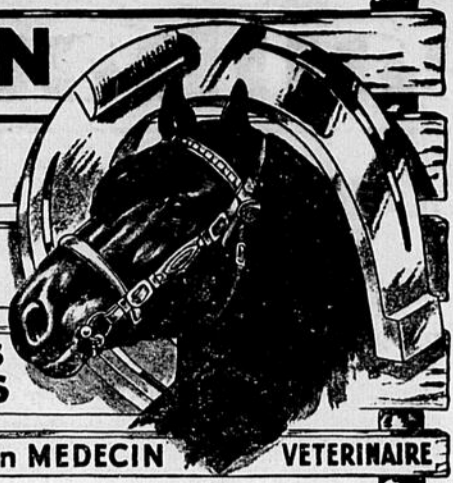
La ménagère sait par expérience que les magasins-chânes lui sont d'une grande utilité. Elle sait qu'elle peut toujours s'y procurer toutes sortes de produits pour la maison et son usage personnel, et cela à des prix très raisonnables. Et ces marchandises de qualité lui sont présentées d'une façon attrayante, dans un milieu fait pour plaire à la clientèle.

L'ouvrier, le cultivateur et le propriétaire d'immeuble profitent eux aussi des magasins-chânes, mais d'autres manières. Aux propriétaires, ces établissements assurent des loyers accrus et l'augmentation de la valeur foncière. Aux cultivateurs, ils offrent un excellent marché pour leurs produits. Les ouvriers, d'autre part, trouvent à s'employer dans les fabriques dont la production est achetée par les magasins-chânes, pour revendre dans le Québec et les autres provinces.

Pour des milliers, les magasins-chânes signifient travail, meilleur standard de vie et économie d'argent.

**ASSOCIATION DES
MAGASINS-CHAINES DU CANADA**
730, Immeuble University Tower - Montréal
(Une fédération de marchands modernes)

LE BON SENS
 UNE SERIE D'ARTICLES
 ECRITE POUR LES CULTIVATEURS
 Et Approuvée par un MEDECIN VETERINAIRE



Les bons sens—No. 8

Nous publions cette série d'articles depuis quelques temps. Des items tels que le choix de bons reproducteurs, les soins à donner avant et après la mise bas ont été discutés. Tous nos lecteurs qui sont anxieux d'obtenir ces informations sous forme de livret sont priés de communiquer directement avec la Brasserie "Black Horse" Dawes, 740, rue St-Maurice, Montréal, qui se fera un plaisir de vous envoyer, sans frais, leur livret intitulé: Comment élever de bons chevaux."—(Rédacteur).

Une jument en bonne santé donne environ 4 pintes de lait par jour, mais si toutefois la mère n'en sécrète pas assez pour bien nourrir son petit, on doit recourir au lait de vache à raison de 1 ou 2 pintes par jour, en plusieurs repas. Choisissez un lait pauvre en gras et tiré toujours la même vache. Le poulain orphelin peut être nourri entièrement au lait de vache, soit qu'on le fasse adopter par une vache, auquel on ajoute un peu de sucre, dans les proportions suivantes:—A chaque chopine de lait de vache, ajoutez ¼ chopine d'eau de chaux et 1 cuillère à dessert de sucre blanc granulé. Servez cette préparation à une température de 100°F. dans un récipient bien propre. Au début, on donne une tasse toutes les deux heures, ou une demi tasse toutes les heures. Vous espacez ensuite peu à peu les distributions pour en arriver à donner 4 repas par jour lorsque le poulain aura deux mois. On peut alors commencer à servir du lait écrémé, ou du lait entier. Protéger bien le poulain contre la diarrhée qui est assez commune chez les jeunes animaux nourris artificiellement. Cette condition est ordinairement causée par la saleté ou un surcroît de nourriture.

LE SEVRAGE

Il existe deux méthodes de sevrage une méthode brusque et une progressive. Dans le premier cas, on enlève immédiatement le poulain à sa mère qui ne le revoit plus.

On le garde quelque temps à l'écurie; ensuite on le conduit au pâturage avec d'autres jeunes chevaux ou avec des veaux. Cette méthode est extrêmement dangereuse et préjudiciable au poulain s'il n'a pas pris l'habitude de manger des concentrés. Elle peut aussi nuire à la mère. Pour que celle-ci ne souffre pas d'une jambe de lait, on doit, dans ce cas, la traire chaque jour pendant au moins quelque temps. La seconde méthode est plus lente et plus naturelle. On tient le poulain séparé de sa mère dans une stalle ou dans un enclos, seul ou avec d'autres poulains de son âge. Pendant quelque temps on conduit la mère au poulain trois fois par jour pour qu'elle l'allait. Au bout de quelques jours, on réduit à deux la nombre de ses visites, et ainsi de suite. Dès que son lait a suffisamment diminué, on cesse toute visite.

Dans la province....

(Suite de la page 4)

âmes, un relevé des besoins présents et futurs du marché du travail.

"Pour juger ces projets, il ne faut pas perdre de vue certains principes essentiels. L'Etat ne peut pas et ne doit pas prendre à sa charge permanente tous les jeunes chômeurs. L'Etat doit attacher de l'importance à tous les plans, même s'ils n'améliorent le sort que d'une cinquantaine de jeunes dans toute la province.

"Le passé ne nous offre pas, que je sache, l'exemple d'une politique d'envergure visant à l'établissement des jeunes. Jamais un plan d'ensemble n'a été mûri, adopté et mis à exécution. L'établissement et le relèvement des jeunes est un devoir qui incombe à l'autorité provinciale; elle doit prendre l'initiative et la direction de ce plan d'ensemble dans lequel rien de vraiment efficace et constructif ne peut être accompli pour aider la jeunesse; pour mener à bonne fin un pareil projet, il faut des moyens radicaux mais, en l'occurrence, ils ne sont nullement de la juridiction fédérale.

"D'abord et avant tout, il faut arrêter à tout prix l'envahissement de nos villes par la jeunesse agricole. Une vie agricole bien organisée et prospère assure le maintien de l'équilibre dans la société. Or nous constatons aujourd'hui que notre classe rurale n'est plus que le tiers de ce qu'elle était, il y a cinquante ans. Un grand nombre de nos fils de cultivateurs abandonnent la terre de leur père pour chercher dans les grands centres une vie soi-disant plus facile.

(suite à la page 10)

"Je me retire avec \$100 par mois! Heureux?... Je pense bien!"



"Je suis tout prêt à jouir de la vie avec un revenu que je ne pourrai perdre... il se peut que je voyage... aille à la pêche... à la chasse... fasse même toutes ces choses-là... Je pourrai dépenser le dernier sou de chaque chèque comme bon me semblera.

"Mes amis se demandent comment il se fait que j'aie les moyens de me retirer à 60 ans... mais presque n'importe qui, gagnant un salaire modéré, peut en faire autant... et ce qui surprend les gens encore plus est que, si je n'avais pas vécu pour jouir de cette rente, la 'Canada Life' aurait versé à ma femme un revenu pour la vie."

Nous serons heureux de discuter un arrangement semblable avec vous.

La Compagnie d'assurance sur la vie
Canada Life
 La plus ancienne du Canada

La Compagnie d'assurance "Canada Life", 330 University Ave., Toronto, Ont.
 Sans que cela ne m'engage à rien, veuillez me dire comment je puis obtenir un revenu garanti par la Canada Life de \$50 □ \$75 □ \$100 □ par mois à l'âge de 55 □ 60 □ 65 □ ans.
 Nom.....
 Adresse.....
 Je suis né le.....

Prix du marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, le 2 mai 1938, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS—Select: 190 à 230 lbs. \$10.50; 1, \$10.65; 2, prime, \$1.00; bacon, 180 à 230 lbs., \$10.50 à \$10.65; boucher, 160 à 240 lbs., \$10 à \$10.15; léger, 120 à 160 lbs., \$10 à \$10.15; extra lourd, 270 lbs. plus, \$9.50 à \$9.65; truies, \$6 à \$7.00.
VEAUX DE LAIT—Choix: \$6.50 à \$7.00; bon, \$5.50 à \$6.00; moyen, \$5 à \$5.50; commun, \$4 à \$4.50.
VEAUX DE CHAMPS: Bon, \$3 à \$3.50; moyen, \$2.75 à \$3; commun, \$2.25 à \$2.50.
MOUTONS: Bon, \$4.50 à \$5; commun, \$3 à \$3.50.
AGNEAUX: 3, choix, \$7 à \$8; 4, bon, \$7 à \$8 chacun; léger, \$4 à \$5 chacun; pesant, \$6 à \$6.50; bélier, \$6 à \$6.50; commun, \$5 à \$5.50.
VACHES: Choix, \$4.50 à \$4.75; bonne, \$4 à \$4.25; moyenne, \$3.25 à \$3.75; commune, \$2.50 à \$2.75; très com. \$2 à \$2.50.
TAURES: Choix, \$5.25 à \$5.75; bonne, \$5 à \$5.25; moyenne, \$4.50 à \$5; commune, \$2.50 à \$3.50.
TAUREAUX: Choix, \$4.25 à \$4.50; bon, \$3.75 à \$4; moyen, \$3.50 à \$3.75; commun, \$3 à \$3.50.
BOUVILLONS: Choix, \$6.50 à \$6.75; bon, \$6 à \$6.25; moyen, \$5.25 à \$5.75; commun, \$4.50 à \$5; com. léger, \$3.50 à \$4.00. Nourris au grain; 4, Agneau du printemps.
Prix de remise
 De la Coopérative Fédérée de Québec Succursale de Québec
 Semaine finissant le 30 avril, 1938
OEUFs: A, gros, 22c; A, moyens, 21c; A, poulettes, 20c; B, 19c; C, 18c.
VEAUX ABATTUS: Bons, 9½c; moyens, 8c; communs, 7c.
POULES ABATTUES: A, 5 lbs. et plus, 23c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs., 22c; B, 5 lbs., et plus, 21c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 20c; C, 5 lbs. et plus, 18c; C, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 17c.
PORCS ABATTUS: A, Bacon de choix 135 lbs. à 160 lbs. 13½c; plus \$1. prime; B, bacon 120 lbs. à 160 lbs., 13½c; boucher, 120 lbs. à 160 lbs., 13½c; léger, 100 lbs. à 120 lbs. 13c.
Prix de remise
 Semaine finissant le 30 avril, 1938
POULES VIVANTES: A, 5 lbs. et plus, 22c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 21c; C, 3 lbs., jusqu'à 4 lbs., 18c; coqs, 15c.
POULETS VIVANTS: "A Griller" gris—A, 3 lbs. et plus, 30c; B, 2½ lbs. jusqu'à 3 lbs., 27c; C, 2 lbs. jusqu'à 2½ lbs., 23c.
BLANCS: A, 2½ lbs. et plus, 27c; B, 2 lbs. jusqu'à 2½ lbs., 25c; C, pesantiers moindres et qualité inférieure, 20c.
OEUFs: A, Gros, 23c; A, moyens, 21c; B, 20c; C, 19c.
VEAUX ABATTUS: Engraissés au lait—Bons, 9c; moyens, 7c; communs, 6c.
POULETS ABATTUS: Engraissés au lait—A, 6 lbs. et plus, 32c; A, 5 lbs. jusqu'à 6 lbs., 31c; A, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 29c; B, 6 lbs. et plus, 29c; B, 5 lbs. jusqu'à 6 lbs., 28c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 27c.
POULETS ABATTUS: Sélectionnés—A, 6 lbs. et plus, 30c; A, 5 lbs. jusqu'à 6 lbs., 29c; A, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 28c; B, 6 lbs. et plus, 26c; B, 5 lbs. jusqu'à 6 lbs., 25c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 24c; C, 6 lbs. et plus, 26c; C, 5 lbs. jusqu'à 6 lbs., 24c; C, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 23c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 21c.
POULES ABATTUES: Sélectionnées—Spécial, 5 lbs. et plus, 24c; A, 5 lbs. jusqu'à 6 lbs., 23c; A, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 22c; A, 3 lbs., jusqu'à 4 lbs., 21c; B, 5 lbs. et plus, 21c; B, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 20c; B, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 19c; C, 5 lbs. et plus, 19c; C, 4 lbs. jusqu'à 5 lbs., 18c; C, 3 lbs. jusqu'à 4 lbs., 17c.
Prix de remise
 Pour la semaine finissant le 26

avril, 1938 inclusivement.
 Montréal et succursale Québec
BEURRE FRAIS: No 1, pasteurisé, 26¼c; No 1, non pasteurisé, 25¼c; No 2, 25¼c.
 Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

TOUT AUTO A BESOIN DE BONS PNEUS et nous en avons!



Renseignez-vous sur le "G3"

C'est le meilleur pneu de Goodyear! Le "G-3" donne une plus grande mesure de tout ce que vous voulez dans un pneu. C'est un pneu de grand millage à bas prix, conçu pour vous épargner de l'argent. Voyez-le aujourd'hui!

BEN VIAU
 Valleyfield, Qué.

Seulement



9ième VENTE ORIGINALE par coupons

AUTRES JOURS VENTE ANNUELLE NARVO

NE MANQUEZ PAS CES ECONOMIES

Gallons	\$5.90	\$4.40
¼ Gallons	3.10	2.35
Pintes	1.60	1.20
Chopines9070
Demiarés5545

INCLUE DANS CETTE VENTE NARVO FINI SATIN
 Lavable—Semi-lustré
 9 couleurs et blanc

THE MURPHY COMPANY LIMITED

EN VENTE CHEZ:—

ADRIEN CHOLETTE, 79, rue Alexandre.....	Valleyfield, Qué.
WILFRID DAIGNAULT, 1, rue Penon.....	Valleyfield, Qué.
JOS. COUSINEAU, 23, rue Grande Ile.....	Valleyfield, Qué.
LATOR & FRERES, 106, St-Laurent.....	Valleyfield, Qué.
ADELARD MONETTE, 21, rue Ellice.....	Valleyfield, Qué.
ALFRED THEORET, 76, Chemin Larocque.....	Valleyfield, Qué.
J.-H. GIROUARD.....	Ste-Barbe, Qué.

Chronique de Beauharnois

L'ouverture du baseball aura lieu dimanche au terrain du collège

La Fanfare fera une parade par les principales rues de la ville pour ensuite se rendre au collège — Son Honneur le Maire Hormisdas Roy lancera la première balle

Par suite de la mauvaise condition du terrain, le gérant de l'équipe de Beauharnois, M. Arthur Caron a remis à dimanche le jour de la date d'ouverture pour le baseball dans la ville de Beauharnois.

L'équipe locale s'est organisée d'une telle façon qu'elle saura plaire à tous les amateurs locaux. M. Caron s'est déjà acquis les services de plusieurs bons joueurs de l'extérieur, entr'autres Bourdon, Westman, Gravel, Allard, Coutu, Degré. Parmi les joueurs locaux qui s'aligneront avec le Beauharnois, citons: Julien, Morriveau, Primeau, Roy, Leboeuf et Rochon.

Dimanche, à l'occasion de la joute d'ouverture, la fanfare fera la parade dans les principales rues de la ville pour se terminer au terrain. Son Honneur le maire Hormisdas Roy lancera la première balle. La Reine des Sports de la ville et autres figures bien connues dans le monde sportif seront présentes à cette joute d'ouverture.

Les joueurs du gérant Caron sont en excellente condition et promettent de livrer une lutte des plus acharnées aux visiteurs. Donc, en foule, dimanche après-midi, au terrain du Collège pour être témoin d'une sensationnelle joute de baseball.

L'Harmonie est toujours active

L'ouverture se fera le 24 mars — Bingo de l'Harmonie le même soir

L'Harmonie de Beauharnois continue toujours ses pratiques trois fois la semaine. Plus de quarante membres font actuellement partie de ce corps de musique et sous l'habile direction de leur directeur, M. Lucien Leduc, tous font de beaux progrès.

Tout augure bien pour la belle saison qui s'avance rapidement et déjà un programme de tout premier ordre est en voie de réalisation pour l'ouverture qui se fera le 24 mai. Le même soir l'Harmonie tiendra son bingo.

Carnet social

Mlle Laurette Poirier de Ste-Martine en promenade à Beauharnois, cette semaine.

Mlle C. Sherf de Valleyfield était de passage à Beauharnois, récemment.

Mme C.-A. Emond de Montréal était en visite chez M. et Mme O. Dupuis.

Séance dramatique

Une séance dramatique a été présentée la semaine dernière par les élèves du couvent de Beauharnois, sous la présidence du Chanoine O. Bissonnette. La pièce fut jouée avec maîtrise par les élèves de cette institution. Assistaient à cette séance: Mgr L.-N. Préville, MM. les abbés Sauvé et Taillefer, le Rév. Frère Coderre, directeur au collège de Beauharnois ainsi que plusieurs parents et amis.

Dans la Province....

(suite de la page 9)

"Pour arrêter cette néfaste immigration, il faut développer chez le jeune campagnard l'amour de la terre, l'attachement au sol. Il faut ensuite lui procurer les moyens de s'établir et mettre à sa disposition des organismes susceptibles d'assurer sa subsistance et son progrès.

"Parmi les jeunes gens de nos villes, plusieurs ont émigré de nos campagnes; découragés et désabusés, ils n'aspirent qu'à une chose: retourner sur la terre.

"Le succès réside ici dans l'effort commun.

"Il me reste à vous dire un mot de la jeunesse urbaine, de cette

jeunesse qui n'a même pas l'avantage de respirer un air pur et sain de cette jeunesse désabusée par la futilité de ses démarches, écoeuvée de son oisiveté et de sa manière, presque révoltée, et peut-on tellement la blâmer?

"La création d'un office d'orientation professionnelle s'impose d'abord pour dresser un inventaire sur la nature des emplois actuels et éventuels que les chefs d'entreprise sont en mesure d'offrir à cette jeunesse; ensuite pour faire enquête sur ses goûts, ses aptitudes, ses possibilités de travail; enfin, pour la diriger suivant les demandes du marché du travail aux emplois qui lui conviennent. Vous savez tous que la grande majorité de nos jeunes chômeurs ne savent de quel côté s'orienter. Ils se disent prêts à faire n'importe quoi, mais, si, par hasard, ce n'importe quoi se présente, très souvent ils s'aperçoivent qu'il n'est pas facile de faire n'importe quoi quand on ne connaît rien.

"D'autres moyens que je me contenterai d'énumérer faute de temps, mériteraient aussi d'être adoptés pour améliorer le sort des jeunes: le recul de l'âge d'admission au travail; centres d'entraînement et d'occupation; écoles moyennes techniques; modifications à nos lois d'apprentissage afin d'assurer à l'apprenti une connaissance complète du métier choisi; recherche de nouveaux débouchés et de nouvelles carrières pour les jeunes.

Le Thibert et Frères remporte le championnat

Devant une des plus nombreuses assistances, le Thibert et Frères a remporté le championnat de la ligue de la semaine pour la deuxième fois. Plusieurs prix furent distribués aux heureux vainqueurs.

Jos. Marchand et P.-E. Leduc 1204
T. Faubert et E. Parent 1146
A. Gaudreault et H. Thibert .. 1134
P.-E. Leduc Vve et E. Thibert 1132
C. Deschambault et R. Gendron 1136
Jos. Marchand et H. Thibert. 1114

En simple:—
P.-E. Leduc 617
Jos. Marchand 601
G. Allard 584
A. Gaudreault 579
A. Bayard 601
T. Frappier 573
W. McRae 554

OUVRIERS—
R. Hébert 92 99 126 317
V. Barner 128 113 111 352
T. Allard 73 121 78 272
E. Gendron ... 92 113 100 305
R. Gendron ... 192 156 167 515

OFFICE—
R. Faubert 137 115 152 404
P. Faubert 120 138 126 384
R. Burette 110 164 117 391
L. Allard 99 92 72 263
W. Renaud 103 112 148 363

1805

La ligue de grosses quilles s'est aussi terminée ces jours derniers avec la position suivante:

Garage Beauharnois 96
Banque C. Commerce 96
Thibert et Frère 95
J.-N. Marchand 92
H. P. S. Mills 89
Banque C. Nationale 86
J. W. Kilgour 78
W. Noreau 78

BIG SIX—
E. Thibert 193
P. Marchand 191
P.-E. Leduc 191

ASSEMBLEE

L'assemblée annuelle de la ligue de la Vallée du Sud eut lieu récemment. Plusieurs questions importantes furent discutées à cette assemblée, ainsi que celle ayant rapport au nombre de joueurs sur une équipe.

DECES

Hébert. — A Beauharnois, récemment, est décédée Mme Vve Napoléon Hébert, à l'âge de 78 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale.

R. Gendron	180
A. Gaudreault	179
H. Thibert	179

VOYAGEZ PAR AUTOBUS

Plus Commode - Plus Confortable - Peu Coûteux

[Tous les horaires d'après l'heure normale de l'est]

MONTREAL-BEAUHARNOIS-VALLEYFIELD

STATIONS	Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours	
	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM
Montreal (Drummond & Dorchester)	8.00	9.30	12.30	4.30	6.30	10.00	10.00	10.45		
N.D.G. (Sherbrooke & Marcelline)	8.15	9.45	12.45	4.45	6.45	10.15	10.15	11.00		
Montreal West	8.20	9.50	12.50	4.50	6.50	10.20	10.20	11.05		
Ville St. Pierre	8.25	9.55	12.55	4.55	6.55	10.25	10.25	11.10		
Mercier Bridge	8.30	10.00	1.00	5.00	7.00	10.30	10.30	11.15		
Caughnawaga	8.35	10.05	1.05	5.05	7.05	10.35	10.35	11.20		
Chateauguay Heights	8.45	10.15	1.15	5.15	7.15	10.45	10.45	11.30		
Chateauguay Village	8.50	10.20	1.20	5.20	7.20	10.50	10.50	11.35		
Chateauguay Bassin	8.55	10.25	1.25	5.25	7.25	10.55	10.55	11.40		
Woodlands	9.00	10.30	1.30	5.30	7.30	11.00	11.00	11.45		
Bellevue	9.05	10.35	1.35	5.35	7.35	11.05	11.05	11.50		
Maple Grove	9.10	10.40	1.40	5.40	7.40	11.10	11.10	11.55		
Beauharnois	9.15	10.45	1.45	5.45	7.45	11.15	11.15	12.00		
Melocheville	9.20	10.50	1.50	5.50	7.50	11.20	11.20			
Pointe aux Bisson	9.27	10.57	1.57	5.57	7.57	11.27	11.27			
St-Timothée	9.35	11.05	2.05	6.05	8.05	11.35	11.35			
Pont Masson	9.40	11.10	2.10	6.10	8.10	11.40	11.40			
Valleyfield	9.50	11.20	2.20	6.20	8.20	11.50	11.50			

VALLEYFIELD-BEAUHARNOIS-MONTREAL

STATIONS	Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours	
	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM
Valleyfield	7.00	12.15	4.00	7.30						
Pont Masson	7.10	12.25	4.10	7.40						
St. Timothée	7.15	12.30	4.15	7.45						
Pointe aux Bisson	7.23	12.38	4.23	7.53						
Melocheville	7.30	12.45	4.30	8.00						
Beauharnois	7.35	12.50	4.35	8.05						
Maple Grove	7.40	12.55	4.40	8.10						
Bellevue	7.45	1.00	4.45	8.15						
Woodlands	7.50	1.05	4.50	8.20						
Chateauguay Bassin	7.55	1.10	4.55	8.25						
Chateauguay Village	8.00	1.15	5.00	8.30						
Chateauguay Heights	8.05	1.20	5.05	8.35						
Caughnawaga	8.15	1.30	5.15	8.45						
Mercier Bridge	8.20	1.35	5.20	8.50						
Ville St. Pierre	8.25	1.40	5.25	8.55						
Montreal West	8.30	1.45	5.30	9.00						
N.D.G. (Sherb. & Marcelline)	8.35	1.50	5.35	9.05						
Montreal (Drummond & Dorchester)	8.45	2.05	5.50	9.20						

MONTREAL-ORMSTOWN-HUNTINGDON

STATIONS	Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours	
	AM	PM	AM	PM	AM	PM
Montreal (Drummond & Dorchester)	8.15	9.15	1.00	5.30	10.15	
N.D.G. Agent, Marcelline & Sherbrooke	8.30	9.30	1.15	5.45	10.30	
Montreal West	8.35	9.35	1.20	5.50	10.35	
Ville St. Pierre	8.40	9.40	1.25	5.55	10.40	
Mercier Bridge	8.45	9.45	1.30	6.00	10.45	
Caughnawaga	8.50	9.50	1.35	6.05	10.50	
Chateauguay Road	9.00	10.00	1.45	6.15	11.00	
St. Philomène	9.05	10.05	1.50	6.20	11.05	
Primeauville	9.12	10.12	1.57	6.27	11.12	
St. Martine	9.15	10.15	2.00	6.30	11.15	
Howick	9.25	10.25	2.10	6.40	11.25	
Bryson	9.35	10.35	2.20	6.50	11.35	
Ormstown	9.45	10.45	2.30	7.00	11.45	
Dewittville	10.00	11.00	2.45	7.15	12.00	
Huntingdon	10.05	11.05	2.50	7.20	12.05	

HUNTINGDON-ORMSTOWN-MONTREAL

STATIONS	Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours	
	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM
Huntingdon	5.45	7.00	8.45	1.30	3.00	3.30	7.30	
Dewittville	5.50	7.05	8.50	1.35	3.05	3.35	7.35	
Ormstown	6.05	7.20	9.05	1.50	3.20	3.50	7.50	
Bryson	6.15	7.30	9.15	2.00	3.30	4.00	8.00	
Howick	6.25	7.40	9.25	2.10	3.40	4.10	8.10	
St. Martine	6.35	7.50	9.35	2.20	3.50	4.20	8.20	
Primeauville	6.45	7.60	9.45	2.30	4.00	4.30	8.30	
St. Philomène	6.50	8.05	9.50	2.35	4.05	4.35	8.35	
Chateauguay Road	7.00	8.15	10.00	2.45	4.15	4.45	8.45	
Caughnawaga	7.05	8.20	10.05	2.50	4.20	4.50	8.50	
Mercier Bridge	7.10	8.25	10.10	2.55	4.25	4.55	8.55	
Ville St. Pierre	7.15	8.30	10.15	3.00	4.30	5.00	9.00	
Montreal West	7.20	8.35	10.20	3.05	4.35	5.05	9.05	
N.D.G. Agent, Marcelline & Sherbrooke	7.25	8.40	10.25	3.10	4.40	5.10	9.10	
Montreal (Drummond & Dorchester)	7.35	8.50	10.35	3.20	4.50	5.20	9.20	

MONTREAL-ST. REMI-ST. CHRYSOSTOME

STATIONS	Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours	
	AM	PM	AM	PM	AM	PM
Montreal (Dup. Fr.)	9.15	4.30	5.00	10.00	10.00	
Montreal (Drummond & Dorchester)	9.30	4.45	5.15	10.15	10.15	
St. Lambert	9.45	5.00	5.30	10.30	10.30	
Laprairie	10.00	5.15	5.45	10.45	10.45	
Delson	10.10	5.25	5.55	10.55	10.55	
St. Constant	10.15	5.30	6.00	11.00	11.00	
St. Remi	10.35	5.50	6.20	11.20	11.20	
Montée La Boule	10.50	6.05	6.35	11.35	11.35	
St-Clothilde	10.55	6.10	6.40	11.40	11.40	
St-Chrysostome	11.10	6.25	6.55	11.55	11.55	

ST. CHRYSOSTOME-ST. REMI-MONTREAL

STATIONS	Tous les jours		Tous les jours		Tous les jours	
	AM	PM	AM	PM	AM	PM
St. Chrysostome	7.00	1.30	7.30			
St-Clothilde	7.15	1.45	7.45			
Montée La Boule	7.20	1.50	7.50			
St. Remi	7.35	2.05	8.05			
St. Constant	7.55	2.25	8.25			
Delson	8.00	2.30	8.30			
Laprairie	8.10	2.40	8.40			
St. Lambert	8.25	2.55	8.55			
Montreal (Drummond & Dorchester)	8.40	3.10	9.10			
Montreal (Dup. Fr.)	8.55	3.25	9.25			

Renseignements complets de vos agents locaux.

CIE DE TRANSPORT PROVINCIALE

Terminus principal - Au coin des rues Dorchester, ouest, et Drummond - Montreal

St-Chrysostôme

Mariage

Le 25 avril, M. Armand Boileau, fils de M. et Mme Honoré Boileau, conduisait à l'autel Mlle Emilienne Laplante, fille de M. et Mme Domina Laplante. M. Boileau était le témoin de son fils, et M. Laplante accompagnait sa fille.

La chorale des Enfants de Marie chanta plusieurs cantiques durant l'Office divin. Après le mariage, il y eut réception chez les parents de la mariée, puis les nouveaux époux partirent pour visiter Québec et ses environs. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Va et vient

M. et Mme Armand Brault et leur fils Jean en visite chez leur grand-père, M. Emilien Laberge, dimanche dernier.

Mlle Jeannine Bourdeau, MM. Roland, Gontran et Roch Bourdeau sont allés à Beauharnois dernièrement où ils assistaient à une soirée donnée par Mlle Hébert à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur cousine, Mlle Jeannette Bourdeau.

Mlle Alice Laberge est de retour d'une promenade à Montréal.

M. François Cloutier a visité toutes les écoles de la paroisse la semaine dernière.

M. Alphonse Dagenais de Ste-Martine, en visite chez son père, M. Alphonse Dagenais.

Mlle Elisabeth Atkinson, MM. William Atkinson et Armand Montpetit ont rendu visite à M. Joseph Dupuis de Verdun dimanche dernier.

M. Xavier Dupuis de Verdun passe quelque temps chez son oncle, M. William Atkinson.

M. et Mme Wilfrid Lefort et leur fils en visite chez M. Ernest Crête, dimanche dernier.

MM. J.-A. Parent et Lionel Demers, Mlles Blanche et Lillianne Parent de passage à Montréal, dernièrement.

Mlle Anita Biron et sa petite nièce Mariette Provost passent quelques jours à Montréal.

M. et Mme Lionel Demers, M. Louis Demers de passage à Howick, ces jours derniers.

M. Roland Foisy de Montréal, en fin de semaine chez sa mère, Mme Elzéar Foisy.

Mlle E. Lefebvre de Montréal a passé quelques jours dans notre localité.

M. Moïse Bouchard de Montréal ST-CHRYSOSTOME notre localité.

Mme Elzéar Foisy, Mlles Antoinette et Mariette Foisy, M. Roland Foisy ont rendu visite à Mlle Gladys O'Neil de Valleyfield.

Etaient de passage chez M. et Mme Domina Laplante à l'occasion du mariage de leur fille Emilienne: M. et Mme Adéodat Mallette de Ste-Philomène; M. et Mme Félix Laplante de Ste-Clothilde, MM. et Mmes Josaphat Beaulieu, Stanislas Lazure, Roma Beaulieu, Mme Horace Sabourin de St-Urbain.

M. P. Billette...

(suite de la 1ère page)

car il a subi un dommage moral, et "le défendeur a tort de croire que le dommage moral n'exige pas une réparation dont les tribunaux savent faire l'appréciation." "C'est un dommage réel que d'être humilié, de souffrir dans sa sensibilité, de sentir son honneur attaqué." Faisant ensuite allusion à une lettre envoyée par le défendeur au demandeur, le juge dit: "On n'a pas plus le droit d'infliger à autrui une peine morale que de lui faire subir une souffrance physique, et il n'importe guère, sauf quant à l'étendue du tort causé, que ce soit en public ou en secret."

Quant à l'argument de la vérité des faits, c'est-à-dire au sujet de certaines accusations quant à l'administration de M. Billette comme ancien maire de Valleyfield, les notes disent: "J'ai bien vu dans une preuve longue et singulièrement embrouillée, la révélation d'un Etat de choses qui aurait donné lieu à une critique honnête et convenable de l'administration municipale; mais je n'y ai rien trouvé qui puisse servir de motif aux invectives et aux excès de langage du défendeur à l'adresse du demandeur."

"D'ailleurs, le défendeur a rendu témoignage, et, par deux fois, dans son interrogatoire en chef et en contre-interrogatoire, il a reconnu que le demandeur est un honnête homme. Il n'est donc pas vrai que le demandeur soit un homme déshonoré, un vendu, etc." "Le défendeur admet donc qu'il n'a pas prouvé la vérité de ses imputations. Inutile d'aller plus avant. Il ne peut, par conséquent, invoquer l'intérêt public, non plus que sa bonne foi."

Les notes terminent enfin en concluant au maintien de l'appel, à l'annulation du premier jugement et à la condamnation du défendeur Lauzon.

Me Ludger Codebecq représentait l'appelant Billette.—(Le Canada).

On suspend la...

(suite de la 1ère page)

est amendé de la manière suivante:

1°) En ajoutant le paragraphe suivant, dans la section V, à la fin de l'article 1:

"Néanmoins, dans le cas où les marchandises vendues ou offertes en vente sont des parfums, remèdes, épices, pâtes alimentaires, ou des brosses, ou des corsets, la taxe de \$100.00 mentionnée au 1er paragraphe sera réduite à \$50.00".

2°) En retranchant, dans la section XI, le deuxième alinéa de la section B de l'article 3 (Les laitiers étrangers devront payer 50% de plus que les laitiers résidents).

3°) En retranchant, dans la section X, le deuxième alinéa de la section A de l'article 17 (Les entrepreneurs étrangers devront payer 50% de plus que les entrepreneurs locaux).

ARTICLE DEUXIEME

Vu qu'il y a urgence, le présent règlement entrera en vigueur aussitôt après sa publication, conformément à une disposition de la charte de la Cité.

Les demandes de routine furent expédiées rapidement. Une seule demande pour le changement d'un titre de propriété fut présentée au conseil.

Un thé pour tous les goûts

THÉ "SALADA"

M. Etienne Lamy de St-Louis-de-Gonzague réclame une compensation aux dommages subis à sa clôture sur un parcours de vingt-cinq arpents à la suite de l'entretien des chemins d'hiver. M. Alexis Poirier de la Rivière St-Louis réclame à son tour \$11.96 pour les pieux, clôtures et broches brisés sur le chemin Larocque par l'amoncellement de la neige.

Il fut proposé par M. l'échevin Larin secondé par M. l'échevin Mallette que ces dommages soient payés à la condition que l'ingénieur se rende compte auparavant de la situation.

M. Louis Quévillon, jardinier, offre ses services à la ville pour la plantation des fleurs dans les parterres.

La liste des arrérages de taxes est produite au Conseil par M. H. Lan-gevin, secrétaire-trésorier de la Cité.

Quant aux plaintes de M. Gaspard Martineau, propriétaire du théâtre, les émanations de gaz ne seraient pas souterraines mais venues à la suite d'un transport de gazoline du camion au réservoir alors que les fenêtres du restaurant Cosy et du Théâtre étaient ouvertes. Une étroite surveillance sera exercée sur les lieux afin de contrôler l'origine de ces odeurs de pétrole.

M. l'ingénieur a fait parvenir au Conseil quelques propositions concernant le nouveau contrat d'électricité avec la compagnie Shawinigan Water and Power.

L'inspecteur des mauvaises herbes sera l'ingénieur de la Cité.

M. l'échevin Desjean a proposé à

Bons conseils sur la constipation!

Un docteur vous dira que le mieux à faire en cas de maladie est d'en chercher la cause. Si vous êtes constipé, ne vous amusez pas avec des remèdes temporaires. Trouvez ce qui cause le mal!

Vous n'avez probablement pas besoin d'aller bien loin si vous mangez comme tout le monde. C'est sans doute le "volume" qui vous manque. Et "volume" ne signifie pas abondance de nourriture. C'est le genre de nourriture incomplètement assimilée qui laisse dans l'intestin une "masse" spongieuse favorable à l'évacuation.

Si c'est ce qui vous manque, la solution est All-Bran de Kellogg, croustillant et doré, à déjeuner. Il contient le "volume" nécessaire, plus le tonique intestinal, la vitamine B.

Mangez-en chaque jour, buvez beaucoup d'eau et devenez "régulier". Fabriqué au Canada par Kellogg.



LE SALARIÉ doit ressembler au vanneur: c'est-à-dire abandonner les choses inutiles pour économiser davantage. Et toujours se suffire: avec son salaire quand il travaille, avec sa rente viagère quand il chôme. Son épargne, chez nous, peut en faire un rentier à vie. Dans un mois, s'il le désire.

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

ALCIDE PATENAUDE
3987, Berri - Montréal
Tél. HARbour 7823

LA CUISSON ÉLECTRIQUE ÉMERVEILLE!



"Un Régal pour la Famille!"

Gateau au Chocolat

RECETTE GATEAU au CHOCOLAT

50. TABLE BEURRE
1 1/4 TASSE SUCRE
3/4 CARRÉS CHOCOLAT AMER
3/4 TASSE LAIT
3/4 C. THÉ POUDRE A PATE
1 1/2 TASSE FARINE
1 C. THE DE VANILLE
3 OEUFS

Mettez le beurre en crème, ajoutez le sucre, et battez bien ce mélange. Ajoutez les oeufs, la chocolat fondu et battez de nouveau. Tamisez la farine et la poudre, ajoutez la vanille au lait et ajoutez la farine et le lait alternativement. Faites cuire dans deux assiettes à gâteau bien graissées. Température: 350°F à 375°F pendant 25 à 35 minutes.



Gabrielle Dion dit: "Si vous suivez cette recette avec soin, vous aurez un gâteau au chocolat très léger et d'une fine texture. Toute femme peut être bonne cuisinière et, avec des précautions ordinaires, peut faire des mets délicieux. Mais pour cela, il lui faut l'équipement voulu—je veux dire un poêle électrique. Grâce à ses caractéristiques automatiques, celui-ci permet de cuire au four, de griller et rôtir avec la plus grande facilité.

Si vous venez aux Trois-Rivières, ou si vous y habitez, je me ferai un plaisir de vous montrer notre Cuisine Moderne, aux bureaux de la "Shawinigan." Si vous n'avez pas l'occasion de venir aux Trois-Rivières, allez examiner les derniers modèles de poêles électriques aux salles d'expositions locales de cette Compagnie."

Écrivez à
GABRIELLE DION
Cuisinière experte
C.P. 190 Trois-Rivières, Qué.
pour obtenir des renseignements additionnels sur la cuisson électrique.

THE Shawinigan WATER & POWER CO.

OPERA CONTRE VALLEYFIELD DIMANCHE

L'ouverture du baseball de la Ligue Fédérale aura lieu, dimanche après-midi, à 2.30, au Terrain de l'Exposition — Le club Opéra visitera les Tigers de Lucien Leduc — Parade — M. le Député Sauvé, Son Honneur le Maire Billette et le docteur Déguire, président, assisteront à cette première joute

DENEAULT - BOYER - BOUGIE

L'ouverture officielle du baseball aura lieu dimanche à Valleyfield alors que les hommes de Roland Liboiron, gérant du Club Opéra rencontreront les Tigers de Lucien Leduc de Valleyfield de la Ligue Fédérale.

Cette première joute aura lieu au Terrain de l'Exposition et commencera à 2.30 précises. La première balle sera lancée par M. Delpha Sauvé, député provincial, et sera reçue par Son Honneur le Maire P. Billette tandis que le premier homme au baton sera le docteur Armand



SOUSSIONS POUR CHARBON ET COKE

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour du charbon, Province de Québec," seront reçues jusqu'à midi, (heure avancée), le mercredi 25 mai 1938, pour la fourniture de charbon et de coke pour les édifices du Dominion dans la province de Québec, excepté Montréal.

On peut obtenir les devis et formules de soumissions en s'adressant à l'acheteur du ministère des Travaux publics, Ottawa; au commis des Travaux, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal; au surintendant, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal; et au commis des Travaux, édifice de la Douane, Québec, P.Q.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés.

Lorsque le chiffre d'une soumission dépasse la somme de \$5,000.00—qu'il s'agisse d'un seul ou de plusieurs endroits ou édifices—les soumissionnaires devront annexer à leur soumission un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission; ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt; ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Le ministère se réserve aussi le droit d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjudgé un dépôt de garantie sous forme d'une chèque visé, ou de bons tel que susdit, égal à 10 pour cent du montant de la soumission, afin de garantir la parfaite exécution du contrat.

Par ordre,
J.-M. SOMERVILLE,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics.
Ottawa, le 29 avril, 1938

Déguire, président du Club Valleyfield.

Une parade précèdera l'ouverture du baseball. Elle quittera l'Hotel Larocque à 1 heure et se dirigera vers le Terrain de l'Exposition.

Nul doute que cet événement soulèvera l'intérêt et l'enthousiasme de tous les amateurs puisque Valleyfield et représenté dans une ligue solidement organisée qui jouit d'une bonne publicité dans tous les coins de la province.

Trois joueurs maintes fois applaudis par nos enthousiastes du sport seront sur l'alignement du Valleyfield; ce sont Roland Deneault, Roland Boyer, ex-joueur des Braves de Valleyfield et Gérard Bougie qui se distingua l'an dernier pour le club de baseball de Valleyfield. Bougie est un ex-joueur de la Ligue Provinciale.

Le gérant Leduc s'est également assuré les services d'un fameux receveur, Henry Etheze, qui a suivi l'entraînement des Giants. Arrivé en retard pour s'aligner avec le Sorel, il fut envoyé au gérant Leduc par le lanceur Smith, ex-capitaine du club Valleyfield.

Le gérant Leduc alignera plusieurs joueurs locaux qui se sont qualifiés au cours de la période d'entraînement intense depuis deux semaines.

Les amateurs de baseball de Valleyfield assisteront dimanche à du vrai baseball.

Voici l'alignement des deux clubs:

VALLEYFIELD	OPERA
Receveur	
Henry Etheze.....	C. Larivière
R. Latour.....	
Lanceur	
R. Tennison.....	Eloi Viau
"Lefty" Rivest.....	H. Kafnoft
F. Bissett.....	
R. Reynolds.....	
1er but	
R. Tessier.....	Couillard
2ième but	
S. Samcomb.....	P. Yvon
Arret-court	
R. Deneault.....	J. Desroches
3ième but	
M. Bordeau.....	Oscar Major
Champ gauche	
Roland Boyer.....	Léo Larose
Champ centre	
G. Bougie.....	Léo Dubé
Champ droit	
H. Campbell.....	L. Larivière
Substitut	
Vic Latour.....	
René Latour.....	
Gérant	
Lucien Leduc.....	R. Liboiron

Aurons-nous du hockey cet été?

Telle est la question qui se pose dans les cercles sportifs par suite de l'octroi de \$25,000 du député provincial — Les travaux de la glace artificielle commencent dans la semaine du 15 mai

L'OCTROI FEDERAL

Nous apprenons de source officielle que l'Aréna de Valleyfield sera doté sous peu du système de la glace artificielle pour les joutes de hockey qui auront probablement lieu pendant la semaine de l'exposition de Valleyfield.

Si cet événement sportif se produit, il sera probablement le premier du genre dans la Province de Québec et dans le Canada. L'on est à conclure les derniers arrangements pour l'obtention de l'octroi provincial de \$25,000 afin de procéder dans le plus court délai possible aux tra-

vaux nécessités par ce système de réfrigération.

Des démarches auraient été faites auprès du député fédéral afin d'obtenir du gouvernement central un octroi de \$25,000 pour des travaux qui seraient effectués sur les terrains de l'exposition, sous l'item du chômage.

Il appert donc que l'Aréna de Valleyfield aura sa glace artificielle pour la prochaine saison de hockey. Cette modernisation s'impose si nous voulons continuer nos activités dans le circuit provincial senior.

amateurs de tennis sera dorénavant de \$5.00 au lieu de \$7.00. De plus, des améliorations seront apportées aux jeux de tennis. La clôture sera renouvelée et les tennis seront égalisés et durcis.

Les officiers du comité de tennis anticipent les meilleurs succès pour la prochaine saison et qu'ils répèteront leurs exploits de l'an dernier.

Le Conseil 1180 des Chevaliers de Colomb a voté un octroi de \$25.00 pour le Congrès Eucharistique National qui aura lieu au mois de juin dans la vieille cité de Québec. De plus, il fut décidé par l'assemblée que plusieurs membres auront le privilège d'assister au Congrès du 22 mai à Shawinigan Falls.

SAUVE & FRERE

Assurances générales

Bureau

267, rue Victoria

Tél. 378

D. Sauvé, M.P.P. René Sauvé,

21, rue 57, rue

Montcalm Victoria

Tél. 599 Tél. 70F

Valleyfield, Qué.

Me Albert Leblanc, réélu président du tennis des Chevaliers de Colomb

Les jeux de tennis des Chevaliers de Colomb, seront ouverts sous peu —Aucune contribution pour les Chevaliers DON DE \$25.00

bre de l'année courante, n'auront rien à déboursier pour leur admission aux jeux de tennis.

La contribution pour les autres

Le comité de tennis des Chevaliers de Colomb, conseil 1180 de Valleyfield, a réélu, la semaine dernière, Me Albert Leblanc comme président de l'organisation des jeux de tennis les plus populaires de la cité. Me Charles Codebeck fut choisi vice-président, M. Magloire Léger, secrétaire, et M. Armand Poupard, trésorier.

Le comité de tennis a décidé au cours de l'assemblée, que les Chevaliers de Colomb qui ont payé leurs contributions jusqu'au mois d'octo-

Ligue de balle-molle

La ligue de la Vallée de Châteauguay se réunissait lundi soir au Club Tourist en vue d'organiser ses cadres pour la saison de balle-molle. Des représentants d'Orms-town, Huntingdon et deux équipes de Valleyfield assistaient à cette première assemblée.

Au début de l'assemblée, les clubs Huntingdon et Orms-town promirent de faire partie de ce circuit pour 1938 tandis que deux équipes de Valleyfield, les Falcons et le Laval compléteront ses cadres.

L'élection des officiers donna le résultat suivant: J.-H. Provost de Huntingdon, président; Clarence McCuaig et Lucien Legault de Valleyfield, premier et deuxième vice-président; F.-S. Rugar de Orms-town, secrétaire-trésorier.

Ces équipes joueront deux parties par semaine, commençant le 24 mai pour se continuer jusqu'à la fin du mois d'août. Le jour d'ouverture, les Valleyfield Falcons rencontreront le Laval au terrain du collège tandis que le Orms-town se rendra à Huntingdon.

Plusieurs questions de routine furent discutées à cette assemblée pour se terminer vers les onze heures. Ceux qui assistaient à cette assemblée étaient: de Valleyfield, MM. J. Bell, C. McCuaig, L. Legault, E. Burgess; de Huntingdon, A. A. Antoine, R.-G. Kelly, Z. D'Aoust, J.-C. Lefebvre, A. Bergevin; de Orms-town, F.-S. Rugar, F. Soucy, R. Graham.

Ne manquez pas de visiter
L'EXPOSITION DE ORMSTOWN
{Les 7 - 8 - 9 - 10 juin}
Vous verrez là . . . les plus beaux animaux de la province



L'OUVERTURE OFFICIELLE AURA LIEU

le 7 juin soir, à 7.30 (heure solaire)

HATEZ-VOUS - - -

Si vous désirez participer à cette exposition car les règlements fédéraux exigent que toutes les applications pour les animaux de race pure soient faites avant le 18 mai.

Quant au bétail de toute classe, les applications seront reçues jusqu'au 23 mai.

Il nous faut également le nom du propriétaire de tout animal enregistré avant la date d'expiration de l'application.

Les dames sont cordialement invitées à envoyer leur application le ou avant le 6 juin.

Pour toute information, adressez-vous à

W.-G. MCGERRIGLE,

Secrétaire-trésorier,

ORMSTOWN, QUE.

CANADIEN NATIONAL

Excursions

ALLER et RETOUR de VALLEYFIELD

MONTREAL \$1.00
OTTAWA \$2.25

SAMEDI, 14 mai par les trains ordinaires.
DIMANCHE, 15 mai par les trains du matin—(où ils circulent)

RETOUR: jusqu'au LUNDI 16 mai, par les trains ordinaires.
Voitures ordinaires seulement. Renseignements de

J. L. TURCOTTE, agent, 199, rue Victoria, Valleyfield, Téléphone 488

CANADIEN NATIONAL